

CANADIAN THESES ON MICROFICHE

THÈSES CANADIENNES SUR MICROFICHE



National Library of Canada
Collections Development Branch

Canadian Theses on
Microfiche Service

Ottawa, Canada
K1A 0N4

Bibliothèque nationale du Canada
Direction du développement des collections

Service des thèses canadiennes
sur microfiche

NOTICE

The quality of this microfiche is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Previously copyrighted materials (journal articles, published tests, etc.) are not filmed.

Reproduction in full or in part of this film is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30. Please read the authorization forms which accompany this thesis.

AVIS

La qualité de cette microfiche dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

Les documents qui font déjà l'objet d'un droit d'auteur (articles de revue, examens publiés, etc.) ne sont pas microfilmés.

La reproduction, même partielle, de ce microfilm est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30. Veuillez prendre connaissance des formules d'autorisation qui accompagnent cette thèse.

THIS DISSERTATION
HAS BEEN MICROFILMED
EXACTLY AS RECEIVED

LA THÈSE A ÉTÉ
MICROFILMÉE TELLE QUE
NOUS L'AVONS REÇUE

LE DISCOURS DES FEMMES SUR LA PROSTITUTION:

"FEMINISTES" et "PROSTITUEES".

Forme ultime du sexage et/ou refus profond
de l'emprise patriarcale?

Thèse présentée à l'Ecole des Etudes
Supérieures de l'Université d'Ottawa,
en vue de l'obtention
de la maîtrise en sociologie.

par Christiane Bernier

Université d'Ottawa
Ottawa, Canada, 1984

© Christiane Bernier, Ottawa, Canada, 1984



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

à ma mère,
à mes soeurs;
et à toutes les femmes
auxquelles les/des hommes
ont refusé
l'épanouissement
de leur sexualité ...

et à ma fille,
pour l'espoir ...

I

I.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	II
D'où je parle	3
CHAPITRE PREMIER: DE LA MORALE PATRIARCALE A LA PAROLE DES FEMMES	9
I. REPERES	9
II. DES FEMMES EN MOUVEMENT	12
III. LA PROBLEMATIQUE DU CORPS/PAROLE	18
a) De la féminité à la feminitude	18
b) Singulières et plurielles	21
c) Corps qui s'écrit - corps qui s'écrit	23
IV. LE DEPISTAGE DU DOUBLE-STANDARD	26
a) Le(la) moral(e)	27
b) Le juridique	38
V. QUESTION DE METHODE	43
CHAPITRE DEUXIEME: LE(S) DISCOURS DES PROSTITUEES	47
I. IMAGE DE SOI: JEUX DE MIROIRS	49
a) La première fois ... et les autres	49
b) Regard du policier et/ou regard de l'autre	55
c) Fichée/stigmatisée: Moi? Une prostituée?	56
II. LE DOUBLE-STANDARD: MOINS PROSTITUEE QUE D'AUTRES ... ET DIFFÉRENTE	63
a) Tout le monde se prostitue	64
b) La prostitution: esclavage des femmes	69
III. LE CORPS DU DELIT: L'ARGENT	74
a) Le rejet ou non du corps: la différence de la honte	75
b) Des mécanismes de survie	77
c) L'argent: valeur d'être et indépendance	82
IV. FEMMES D'ABORD: LE DISCOURS DE LA REVOLTE	84
CHAPITRE TROISIEME: LES DISCOURS DES FEMINISTES	91
I. TEXTES ET CON/TEXTES	91
II. LE DISCOURS RADICAL	96
III. LE DISCOURS REFORMISTE	103
IV. LA CRITIQUE DES DISCOURS	109
a) La prostituée, victime, oui mais	110
b) Vers une définition de la sexualité	113
... et la suite passe par l'éclatement	117
BIBLIOGRAPHIE	122

REMERCIEMENTS

A Jean, d'abord, qui, à cause de sa profonde intégrité intellectuelle, a compris dès le départ, qu'il ne fallait surtout pas diriger cette thèse, mais au contraire lui laisser libre cours et latitude singulière. Aussi s'est-il réservé le mauvais rôle, celui de croire en moi plus que moi-même et de ne pas mesurer son temps;

A mes futurs co-maîtres en sociologie, à brève ou plus longue échéance, Diane, Jocelyn, Johanne, Nicole, Marc, qui ne m'ont pas fait défaut et ont su déployer beaucoup d'imagination pour réanimer, les fois de perte de vitesse, ma motivation défaillante;

A Nicole, secrétaire du département de sociologie, qui fut d'une disponibilité sans égale;

A Catherine, surtout, ma merveilleuse petite fille, qui a su, elle aussi, m'encourager à sa manière, sans me reprocher mon manque, souvent, de présence à elle;

et à moi-même.

D'où je parle

Le logos est piégé, le logos est mâle. Partant, le langage, qui en est l'interprétation idéologique continue, est dans la nature même de sa conception, distorsion première. Je parle avec la langue de mes pères; construction mentale étrangère à mon vécu, au vécu des femmes. Une première circonspection s'impose. Vécus de femme. Parole d'homme.

Me reprochera-t-on, dès lors, de n'accréditer comme référant à l'analyse, que ce qui fut, depuis peu, une construction nouvelle d'une parole de femme?

Mon choix est clair. Refusant que l'on parle de moi, femme, sans mon consentement et mon approbation, je ne peux que rendre la même justice aux autres femmes qui formeront le coeur et la lettre de ce texte.

"Le code symbolique ne fournissant pas à la femme les signes, emblèmes et graphismes traduisant ses pulsions, elle (a longtemps) tu ce qui l'agite" (Ouellette-Michalska, 1981 : 278). Ce qui lui manquait, surtout, "c'est une parole à soi," tenant lieu de valeur d'usage et d'échange. "Les mouvements féministes des années soixante et soixante-dix la lui accordent" (Ouellette-Michalska, 1981 : 276).

De cette première parole, toute embroussaillée encore des référents socio/logiques dont elle doit se démarquer, le langage féminin s'extrapole en envahissant le champ des vécus féminins, démultipliés en catégories historiques et marginalisées: la mère, la grand-mère, l'espace domestique, la prostituée, la maternité, l'avortement/accouchement, les enfants, la ménagère etc ... Autant de dénominations masculines sur des vécus féminins, les recouvrant d'une rationalité leur permettant une insertion, "à la bonne place", dans le système de production-reproduction, à structure symbolique patriarcale (phallique), pour que l'ordre des choses, l'ordre du Discours soit maintenu.

En investissant ces différents champs, la parole féminine, tantôt subversive, tantôt parallèle et copiée, fournit une autre façon d'appréhender les choses, fournit surtout, enfin, des éléments d'analyse se référant à des vécus niés ou occultés, ad infinitum, pour "les besoins de la cause". Et comme "la cause" au cours des siècles prenait tour à tour un ton différent aux couleurs de l'idéologie apparente, - les différents "épistémè" d'époque s'assurant tous, bien entendu, une cohérence -, il fut bien malaisé, en définitive, d'en arriver à la

cause "réelle", symbolique évidemment, de l'imagination fertile et perverse assurant la pérennité du patriarcat. Le voilà enfin, ce gros mot, qui, une fois lâché, assure, en créant l'espace d'émancipation/le noeud d'origine, l'instrument propre à la parole féminine.

Bien sûr le détour semblera peut-être long, même futile, qui, de la critique du langage amène à mon sujet d'analyse.

Il ne l'est pas.

Faire la démarcation de mon appartenance, dire à partir de quoi, et d'où je parle, me semble essentiel comme préambule. Et comme je récusé le totalitarisme du savoir masculin sur le vécu des femmes, je ne peux qu'emprunter la voix qu'elles ont choisie, même et souvent contrainte, pour analyser, décrire, dire, parler sur et d'elles-mêmes, dans ce champ d'investiture qui m'est apparu comme le plus fort, le plus représentatif - et de l'oppression historico-sociale des femmes, et de la négation de leur identité en dialectique avec l'image accréditée de la femme: la prostitution féminine.

Parlerais-je de la/les prostituée(s) ou de la prostitution?

Question qui ne me semblerait pertinente que si j'avais l'intention de faire, comme certain/es avant moi, une catégorisation claire et compréhensive, de l'ordre du rationnel-discursif, d'un sujet sociologique.

Là n'est pas mon intention.

Que l'on me comprenne bien: en decà, ou ailleurs, du logos trop logique, ce qui m'importe, c'est le processus de délivrance par lequel est porté par les femmes dans les codes du discours, ce qui se passe sur la place publique et qu'on décrète ne pas devoir s'y passer; c'est le comment, le par-quoi, le par-rapport-à-quoi, s'impose depuis une dizaine d'années la dénonciation de vécus spécifiques de femmes (les prostituées), vécus comprimés et éclatés dans les interdits d'une moralité faite Loi; c'est de voir comment certains écrits féminins glosent d'un vécu que les auteures n'ont pas vécu et comment celles qui le vivent arrivent enfin, souvent difficilement, à en parler. Le dit par les femmes qui en parlent, le non-dit/dit par les femmes qui en vivent, qui le vivent, et la dynamique, qui au bout du compte, peut en être découverte.

Me démarquant des obligations traditionnelles et accréditées de la production de discours académique - "un langage neuf porte toujours la trace du sang tabou, de la liaison interdite, de l'exil moral ou social" (Ouellette-Michalska, 1981 : 298) -, c'est davantage à une aventure que je vous convie, puisque c'est ensemble que nous ferons la route, où le chemin-faisant a plus d'importance que le point d'arrivée.

La connaissance du monde commence par la reconnaissance de soi. Celle qui apprend à se nommer choisit le corps comme premier lieu d'exploration. (Ouellette-Michalska, 1981 : 284).

Question de démarquer la chair du verbe et de comprendre pourquoi le verbe produit est toujours masculin. Dans ma cosmogonie, c'est la

chair qui se fait verbe. Première transmutation des conséquences logiques. Et bien que je sache très bien, aujourd'hui, ce qui dans le social est l'endroit et ce qui est l'envers, je ne suis pas certaine, de ce qui, au bout de l'analyse, devrait être l'endroit de l'envers. Pas de réponses claires à des questions non clairement posées. Ce n'est pas une question de questions.

Et si la prostitution féminine m'intéresse comme lieu d'exploration, c'est que, fondamentalement je crois que la sexualité, davantage que le sexe, fonde l'identité, quoi que l'on veuille me faire croire.

Voilà pourquoi peut-être, en définitive on refuse tant à la prostituée-putain un être, une personnalité, une identité, autre que "déviant". La putain est un sexe - pas un individu. Aussi, de la nymphomane hystérique à la frigide castrante, on a, depuis tant de siècles, nié, refusé, évacué, une sexualité à la prostituée.

Mais comment tant d'hommes, chercheurs et experts, psychiatres et sociologues, n'ont-ils pas compris que cette évacuation, désertion, de son corps par la prostituée pouvait être et est volontaire. La prostituée abandonne son sexe qu'on lui a toujours défini objet - objet d'histoires et de l'histoire - objet d'amour et de désir-répulsion - pour se retrouver elle-même, ailleurs, là où elle est identité, ego, sujet - dans sa tête. Et n'est-ce pas cette transgression, après toutes les autres (on en reparlera), qu'on lui reproche le plus? Désserter sa chair pour se retrouver dans sa tête pensante, n'est-ce pas un apanage mâle?

Transmutation des rôles inavouable sans perte de contrôle: le client/homme déserte sa tête pour réintégrer sa chair - quelques instants à peine -; la pute fait le chemin inverse. Il devient la femme telle qu'on la définit psychiquement depuis des lunes. Elle est l'homme, chair intacte, vide de sensations, tête pensante, ou folâtrante dans des jardins secrets.

Permutation des rôles qu'il faut nier pour ne pas ébranler l'ordre social; la structure patriarcale du pouvoir a des bases si mouvantes qu'il faut, continuellement, les assujettir.

La putain est l'âme damnée qui biffe le nom de toutes les mères, à commencer par la sienne, et démonte la mécanique de l'Oedipe. Renvoyant l'homme à lui-même et à son sexe non désiré, elle tourne en dérision l'omniprésence phallique. La pulsion sauvage qu'elle génère menace l'ordre social. (Ouellette-Michalska, 1981 : 209).

Mais bien sûr, dans le social, tant de subversion ne se fait pas sans mal. De quel prix la/les prostituée(s) doivent-elles payer pour avoir refusé et/ou avoir-été obligée(s) de refuser l'ordre social? Voilà surtout ce dont nous parlent les écrits féminins sur et de la prostitution.

Le féminin échappe au discours de la méthode. Il glisse dans l'aire ouverte de l'errance. Du dedans, il élargit le texte et lui creuse des interstices. Il libère le dit mis au silence - comme on pourrait dire mis aux fers, assujetti à la ceinture de chasteté. L'obscur lieu qui ne s'était jamais raconté commence à parler. (Ouellette-Michalska, 1981 : 308).

CHAPITRE PREMIER

DE LA MORALE PATRIARCALE
A LA PAROLE DES FEMMES

I - REPERES

De Beauvoir écrivait, en 1949

Epouse ou hôte ne réussissent à exploiter l'homme que si elles prennent sur lui un ascendant singulier. La grande différence entre elles, c'est que la femme légitime, opprimée en tant que femme mariée, est respectée en tant que personne humaine; ce respect commence à faire sérieusement échec à l'oppression. Tandis que la prostituée n'a pas les droits d'une personne, en elle se résument toutes les figures à la fois de l'esclavage féminin. (tome 2 : 248)

Voilà posée, en des termes non équivoques l'oppression, à la fois générale et spécifique des femmes. Générale: toutes les femmes sont opprimées; spécifique: elles le sont d'autant plus qu'elles ne répondent pas aux rôles/espaces prescrits par la société des hommes. De cette réflexion (qui, bien que non première, avait le caractère inédit et radical de ce qui a amené la parole des femmes au XXe s.), naîtra toute la base du discours féministe, donnant à l'analyse le vecteur théorique essentiel à la recherche d'une identité féminine, d'une mise à jour.

Si toutes les femmes sont opprimées, et que, de tous temps elles le furent, c'est qu'historiquement, il existe autre chose que les contextes historico-politiques différentiels, autre chose que les rationnelles par lesquels les "épistémè" successifs se justifient. A partir du moment où est posé, dans l'ordre du discours, l'hypothèse d'une oppression trans-historique, due à une base structurelle sous-jacente ou sur-jacente (qui peut le dire?), l'existence de la structure patriarcale ne fait plus de doute. Nouveau vecteur d'analyse, déplaçant, obligeant à

reconsidérer les notions paradigmatiques assurant l'équilibre des valeurs et du politique. Eclairage d'ensemble à partir duquel il n'est plus possible de ne pas voir de quelles façons sont enclenchées les relations de pouvoir, de domination et d'exploitation, sexuelles et autres; relativisant aussi; le discours idéologique qui dans notre société leur donne force et droit.

Matérialisant, dans cet énoncé, l'image de la prostituée comme résumant "toutes les figures à la fois de l'esclavage féminin", De Beauvoir annonçait ainsi les prémisses du discours féministe des années soixante-dix sur la prostitution; discours qui, lui-même, dans une dynamique de conscientisation-action, déclenchera les divers mouvements des prostituées dans les pays occidentaux.

Mais avant d'en arriver à explorer ce champ particulier - ce qui est l'enjeu de cette recherche - je veux d'abord spécifier comment se conçoivent, pour moi, les divers éléments de ce discours, qui, partant du concept de base du patriarcat, permettra de défier, en les confrontant, les principaux bastions de la structure sociale. Bien que ce concept, comme instrument théorique n'ait été dégagé qu'après que, de l'exposition écrite de leurs vécus spécifiques, les femmes aient déjà constitué des référents de base à partir desquels se sont élaborés les principes théoriques féministes (avec leurs contradictions et leurs similitudes), - inversant le déroulement -, je pars de la structure d'analyse ainsi constituée pour donner le cheminement à l'intérieur duquel se place mon questionnement propre sur la prostitution.

Aussi mon intention est de démontrer, dans un premier temps, dans quel cadre se placent les thèmes sur lesquels s'articuleront ma recherche, et le pourquoi de leur choix. Je ne m'inquiète pas, dans ce texte, des différentes écoles de pensée ou multiples courants auxquels ont donné lieu les mouvements féministes. Non pas que cela n'a pas son importance - c'est d'être multi-variée que la parole féminine est riche et dynamique -, tout simplement, cela ne m'apparaît pas pertinent par rapport à l'objectif que je poursuis.

Ce qui me semble plus proche de moi, et de la démarche entreprise, c'est de regarder tout d'abord comment la critique du langage s'articule à une problématique du corps féminin; pourquoi il était primordial d'inscrire ce corps/les rapports au corps/entre les corps, dans de nouveaux mots; par quels moyens on en arrive à le dégager des filets de la pensée (masculine), pour que les gestuelles féminines, la jouissance/souffrance/désir féminins puissent être dits.

Puis, en deuxième lieu, il me faut faire le survol de comment, à partir du concept du double-standard, les écrits féminins iront contester la discrimination sexuelle, l'infériorisation des femmes, leur occultation, à travers certaines institutions sociales (patriarcales).

C'est en deux temps distincts - la clarté de l'analyse oblige - que j'en fais le rappel, bien que, dans le vécu de la production littéraire/discursive de la parole des femmes depuis une quinzaine d'années, ces deux modalités d'expression/action, venant d'une conscientisation

commune, se nourrissent mutuellement, s'appellent et s'interpellent sans cesse.

Aussi, je ne peux en faire l'économie de la genèse.

II - DES FEMMES EN MOUVEMENT

Il a été dit, souvent, que la naissance des mouvements de femme participe des grands mouvements démocratiques du XXe siècle: mouvements ouvriers/syndicaux; mouvements de décolonisation; mouvement d'autonomie des Noirs américains; mouvement des jeunes ... auxquels, se constituant, le féminisme empruntera, à sa façon, une terminologie analogique, des trajectoires, une revendication libératrice, une symbolique de l'action:

Ainsi, on parle de discrimination sexiste en parallèle avec la discrimination raciste; de l'aliénation des valeurs culturelles propres par rapport à l'identité culturelle des peuples colonisés; de la féminité avec son parallèle évident de la négritude; de la libération ... (Pintasilgo, 1980 : 65).

Mais c'est, bien sûr, de l'appropriation de ses conditions d'émergence et d'un langage qui, dès lors, deviendra créatif, inédit, que s'assurera la spécificité du mouvement des femmes. Parce que sa parole renvoie à la conscientisation de son oppression - occultation des femmes dans le discours, le social, l'histoire - oppression qui "récapitule en elle toutes les oppressions, parce qu'elle leur est antérieure" (Pintasilgo, 1980 : 65).

Parti du "malaise indéfinissable" de la femme au foyer (La femme Mystifiée), c'est aux Etats-Unis, en 1966, que Betty Friedan, fondant N.O.W., donnait le coup d'envoi au féminisme. Plus ou moins groupe de pression politique, c'est une organisation qui s'attaquera à des objectifs du type: recyclage des mères de famille par l'accès à la formation et au droit à l'emploi, égalité des salaires masculins et féminins, abolition de la publicité sexiste, etc.

En 1967, des femmes telles que Jo Freeman, Ti-Grace Atkinson, Roxane Dunbar ... se séparent de N.O.W. pour créer un mouvement plus radical, le Women Liberation Movement. L'ère des "mouvements" était lancée, en opposition aux "organisations", se développant davantage comme une tendance culturelle et philosophique avec, cependant, des actions ponctuelles (notamment par rapport à l'avortement).

Avec la publication de la Politique du Mâle (Kate Millet), en 1969, le noyau dur de la révolte féminine avait, sinon trouvé son objet (celui-ci était assez clair), du moins la structure d'ensemble qui dévoilait la pérennité du pouvoir mâle et contre laquelle il fallait se battre. Ce livre aura une grande diffusion aux Etats-Unis, comme en France, lors de sa parution en 1971. Premier détonateur entraînant l'explosion de titres à repercussions:

- La Dialectique du sexe (Shulamith Firestone) - 1970 (trad.)
- La femme Lunuque (Germaine Greer) - 1970
- Etre exploitées (Collectif Italien) - 1972 (trad.)

pour ne donner que quelques exemples.

Dès lors, l'apparition d'une littérature féministe à partir de 1970 - foisonnement pluriel, multi-variance - (journaux, livres, revues de toutes sortes, Newsletters etc ...), en plus d'inonder le marché en dénonçant l'occultation d'un sexe, sera le catalyseur d'une solidarité entre groupes de femmes, au niveau national et partout dans l'Occident capitaliste.

En France, c'est après Mai 68 que les femmes se regroupent, ayant pris conscience que leur révolte en tant que femme était passée au second plan dans les révoltes des jeunes contre le système capitaliste. Après avoir milité avec les hommes dans les organismes de gauche depuis le début des années 60, après avoir compris que leurs revendications étaient généralement passées sous silence dans la constitution des "grands enjeux de l'histoire", elles se démarquent de la gauche démocratique socialiste, et rédigent, dans un numéro spécial de Partisâns: "Libération des Femmes - Année Zéro", l'essentiel de la philosophie du M.L.F.

Les mêmes thèmes revendicateurs qu'aux Etats-Unis, les mêmes luttes/actions - (les mêmes causes engendrent les mêmes effets malgré les variations locales) - : discrimination dans l'emploi et les salaires; la répression sexuelle et les images sexistes des femmes dans les médias; l'avortement; la dénonciation du travail domestique - invisible", etc ...

Début d'une série de gestes spectaculaires: dépôt sur la tombe du soldat inconnu d'une gerbe "à la femme inconnue du soldat inconnu", 1970; publication du Manifeste des 343 femmes signant leur avortement, 1971;

manifestations impressionnantes lors des journées de dénonciation des crimes contre les femmes, à la Mutualité, 1972, et lors de la foire du trône, 1973.

Au Canada anglais, c'est à l'intérieur d'un mouvement étudiant, à Toronto, le SUPA (Student Union For Peace Action), dont les objectifs de lutte et les stratégies venaient en droite ligne de la Nouvelle Gauche américaine, que s'est développée la première conscientisation des femmes. Réalisant, elles aussi, qu'elles étaient opprimées en tant que femmes à l'intérieur d'une organisation pourtant de gauche, certaines d'entre elles quittèrent l'organisation pour fonder le premier groupe/conscience de femmes, en 1967-68, le Toronto Women's Liberation Movement. L'année suivante, à l'Université Simon Fraser, sera fondé le Vancouver Women's Caucus. Par la suite, des groupes émergèrent partout à travers le Canada, et quittant les universités, ils s'installèrent davantage dans les communautés. Puis des divergences théoriques à l'intérieur du Toronto Women's Liberation Movement donnèrent naissance à un groupe plus radical, The New Feminists. Une des priorités des féministes canadiennes, au niveau théorique, c'est d'abord et avant tout de se démarquer des courants américains féministes et Nouvelle Gauche. Par ailleurs, les actions entreprises recoupent celles des autres pays mentionnés: le contrôle des naissances et l'avortement, le counselling, la critique de la famille comme structure patriarcale de reproduction sociale, la revendication de centres de jour etc ...

En 1970 une action pan-canadienne fut entreprise pour mobiliser la population au sujet de l'avortement. Une roulotte, l'Abortion Caravan, se rendra de Vancouver à Ottawa, rencontrant les femmes, informant, discutant, militant dans toutes les villes au passage. Puis, en mai, lors d'une importante manifestation devant le Parlement, à ce sujet, des femmes s'enchaîneront aux sièges de la Chambre des Communes pour être entendues par les députés et susciter ainsi l'attention de tout le pays. Finalement à la suite de pressions faites particulièrement par les féministes des divers groupes, une Commission Royale d'enquête sur la situation de la femme sera constituée en 1968, qui démontrera la présence de la discrimination sexuelle au Canada (et qui, entre autres fera changer certains textes de loi trop ouvertement discriminatoires).

Au Québec, c'est dans les universités anglophones qu'a été créé le premier groupe de femmes (à Sir George Williams et McGill), en 1969, le Montreal Women's Liberation Movement. Avec l'appui du Dr Morgentaler, et pour répondre aux demandes des femmes, le M.W.L.M. ouvre un "centre des femmes" où se pratiquent des avortements considérés comme illégaux (i.e. non "thérapeutiques").

Les francophones, par ailleurs fonderont leur premier mouvement en 1970, le F.L.F.Q. (Front de Libération des Femmes du Québec), qui publiera le premier numéro de "Québécoises Deboutte". Après la dissolution du front de libération, fin 1971, le Centre des femmes, et d'autres regroupements continuent la conscientisation, entre autres à l'intérieur des

centrales syndicales (C.E.Q. - C.S.N. - F.T.Q.), où les comités de condition féminine (existant aussi dans les syndicats anglophones) porteront les revendications féministes, à partir de 1972.

!

Ainsi se constitue la geste féministe, multipliant les groupes ou sous-groupes dans les différents pays, s'articulant en courants "théoriques" divers:

Dans la dynamique conscientisation/parole-écriture/action, c'est ici que se joue une démarcation qui a son importance. Après les regroupements transportants des premières heures, premières années, certains groupes axeront davantage leur recherche sur un travail en profondeur quand au code/langage/symbolique/femme, déconstruisant la symbiose pensée/discours (masculin), pour inventer une parole/être spécifiquement femme, pour les femmes, entre les femmes.

D'autres groupes, par ailleurs, iront porter les luttes, les revendications, sur le terrain même du patriarcat, dénonçant le double-standard partout où il se trouve - et il se trouve partout. La morale, la justice, le politique, l'éducation, la santé. Rien n'est épargné.

L'intérêt, pour moi, dans ces deux manifestations différentes - (mais non les seules) - de l'expression féministe, est de réaliser que, dans le discours féministe spécifié à la prostitution, il n'est pas possible de faire l'économie de l'un ou de l'autre aspect: c'est par rapport au juridique, au système répressif, à la morale, dans la dénonciation du double-standard, que se constituent et la reconnaissance des

prostituées comme identité sexuelle et sociale, et la réclamation de leurs droits; mais c'est aussi par rapport au principe de l'auto-détermination des femmes, droit sur/par rapport à leur corps - versus aliénation/dépossession, que se situe la critique de la prostitution comme esclavage féminin.

Ambivalences. Contradictions souvent. A plusieurs niveaux. Aussi il me semble qu'il me faut insister davantage sur ce que l'on trouve dans ces deux aspects.

III - LA PROBLEMATIQUE DU CORPS/PAROLE

a) *De la féminité à la feminitude*

La parole des femmes est plus qu'une simple écriture produite par des femmes. Elle a été, elle est, d'abord une déconstruction du sens, le "sens unique" de l'histoire sexuée de la pensée de l'homme. Le premier concept qui touche, qui avilit, qui nie la réalité féminine est la féminité telle que définie, depuis toujours par/pour les hommes.

Les hommes ont voulu, ont défini, les femmes, telle ou telle, les ont emprisonnées dans des grillages rigides où les espaces mitoyens n'existent pas - vierge/mère/putain - tant de fois répétées, accolées à des non-réalités vécues par les femmes.

En posant le premier JE - MOI - FEMME, il fallait reprendre tout, à partir du réel, et le seul réel que les hommes n'ont pas emprisonné dans les rêts de leurs définitions (ce n'est pas bien sûr, qu'ils n'aient

pas essayé - cf. Freud - mais, quelle femme s'y reconnaîtrait?) est le vécu personnel/différent/similaire de chacune des femmes et de toutes.

Il rentre donc. C'est l'heure du goûter. Elle ... elle? Qui (est) elle? Elle (est) une autre ... Car les légumes ne justifieront plus rien) "j'ai dû les manger". Qui "je"? Ne reste que le "feu". (Irigaray, 1977 : 11)

Déconstruire la féminité - pensée/homme - écarter les images de sensibilité/émotivité/passivité/beauté/sentiment maternel/etc, pour parler de qu'est-ce, réellement, qu'un être-au-monde-de-femme/être-de-femme au monde. Pas de référents, pas de mots, pas de concepts pour faire accéder dans le code historiquement prescrit du langage, ce je-femme.

Un jour, j'essayai d'écrire une histoire que je croyais mienne. Mais en posant la main sur la feuille, je croisai, dans les jardins de la mémoire, une femme assise droite, trop droite qui regardait ailleurs en se remémorant d'autres mots.

... Une évidence me frappait. Le silence, comme les mots, venait d'un ailleurs de la langue et de la bouche.

Pour saisir la racine de cette déperdition du sens, je devais remonter le fil des discours, éviter le pré/texte féminin d'avant l'histoire.... Je devais pulvériser les points de re/père rassurants ... (Ouellette-Michalska, 1981 : 31)

Qu'est-ce que l'identité féminine? Comment la donner à être, autrement dite que déjà dite par ceux qui ne la sont pas.

Où réapprendre à être, où réinventer le modèle, le rôle, l'image, le geste et le mot quotidiens, l'acceptation et l'amour des autres et les signes d'acceptation et d'amour? (...)

Comment inventer seule une mère, une héroïne, une idéologie, un mythe, une matrice qui t'auraient donné épaisseur et sens devant les autres... (Nouvelles Lettres Portugaises, tel que cité par Pintasilgo, 1980 : 38)

Et d'abord, sur quoi repose, en premier lieu, le fondement de sa réalité. Parce que, ce n'est pas tant que la femme est occultée du discours masculin, c'est qu'elle l'est telle qu'elle est, telle qu'elle se sent.

Première certitude, fondement de démarcation et d'assurance, c'est par/dans son corps que la femme est ce qu'un homme ne pourrait jamais être. C'est à partir de ce corps qu'elle peut vivre, parler, en dehors de la censure et du code.

Jusqu'à maintenant, seuls les corps des femmes écrivent par symptômes, quand, langue coupée, signifiant sans voix elles sont censurées par l'histoire. (Des femmes en mouvement, nos 12-13 tel que cité in Albistur, 1977 : 684)

Si tu écris femme (...) tu écris pour donner au corps ses livres d'Avenir parce que l'Amour te dicte tes nouvelles génèses. Pas pour combler l'abîme, mais pour t'aimer jusqu'au fond de tes abîmes. Pour connaître, pas pour éviter. Pas pour surmonter; pour explorer, plonger, visiter. Là où tu écris, ça grandit, ton corps se déploie, ta peau raconte ses légendes jusqu'ici muettes. (Cixous, 1975 : 21)

Matérialisation, donc, d'évidences, assurant l'explosion d'une féminité si peu féminine selon les critères masculins - c'est, en effet, d'être non-féminine, corps sexué autrement, lieux existants en dehors

du toujours non-dit des inter/dits - que le je-femme explore sa féminité.

Cette parole qui dit "je", raconte, proteste, se décrit, pense, crée, parfois pleure, parfois hurle. (...) La parole qui se dit en tant que "je" est, par définition, une parole qui ne peut être "déléguée", transmise à quelqu'un d'autre, rapportée dans un discours abstrait, nivellateur et moins encore, dans un geste qui annulerait le sens même de la parole unique. (Pintasilgo, 1980 : 50)

Ainsi, l'identité féminine se dévoile, s'accouche, dans les mouvances non conformes, d'une féminité à explorer en dehors des archétypes/stéréotypes, autre part que dans les concepts psychanalytiques dominants (masculins), sans pourtant faire l'économie d'une conscientisation/dénonciation de sa valeur d'usage/d'usure comme marchandise.

b) Singulières et plurielles

Parler à partir du vécu rend immédiatement la parole singulière accessible et universelle - solidarité spontanée du je/nous: quelle femme n'est pas opprimée?

Echappé du logos, transcription au féminin, le "je vis, donc je suis", ne pouvait pas avoir un corollaire aussi syl/logique que "nous vivons, donc nous sommes". Le "je", transmuter en nous, ne perd pas, dans la parole des femmes, son identité originelle; saut anthropologique - l'acte personnel rebondit dans l'acte collectif: "je me révolte, donc nous sommes", (tel que cité par Pintasilgo, 1980 : 48).

Voilà pourquoi désormais certaines femmes réfuteront l'emploi générique de la terminologie "La femme", comme dénomination universelle répondant de toutes les femmes. "La" femme, idée unique, renvoie trop aux concepts masculins sur la féminité; nivellant les écarts, les différences entre femmes mêmes, miroir inversé du même masculin, qui s'est toujours et jusque dans son dieu, défini un. Accès aux plurielles, sans négation du "je".

Mais, de quels lieux parlent les femmes? De ceux qu'on leur a prescrits! Assujetties au domestique, au privé, à "l'intérieur", c'est de ces "clôtures" que jaillira l'éclatement des barrières si bien entretenues entre le public et le privé.

Dans "le privé est politique" - slogan trop connu, peut-être, à l'heure actuelle, et pourtant combien fondateur, que de sens à l'origine! Il mettait à jour, tout d'abord, la conscience du fait que tout ce qui advient aux femmes à l'intérieur de leur maison est décidé, programmé autre part, dans les sphères du politique et de l'économique. Il dénonçait, dans un deuxième temps, l'exploitation due au fait qu'elles sont, au foyer, une main-d'oeuvre productive non-rémunérée en plus d'être des agents reproducteurs de la force de travail. Finalement, poussant plus loin l'analyse, il signifiait l'émergence de la conscience de leur rôle reproducteur encore, de la structure patriarcale des rapports sociaux de sexe, rôle d'autant plus renforcé par le ré-enforcement qu'elles produisent en l'assumant.

Le "privé est politique", cri et jonction de la conscience politique du féminisme, amenait aussi à la réalisation que tout rapport homme/femme sous-tend des relations de pouvoir, reproduites à l'infini du silence avec lequel elles ont toujours été camouflées. Ainsi se dessine le passage qui, du "je" au "nous" établit la disjonction du nous/vous et recrée l'espace solidaire du nous. Accession à la critique de l'hétérosexualité, au déploiement de l'homosexualité féminine.

c) *Corps qui s'écrit - corps qui s'écrit*

Retour au sexe, à la différenciation première. Ce "sexe qui n'en est pas un", où sont ces spécificités? Trou, vide, rien ou tout au moins rien d'autre que se définissant, symboliquement, parce qu'il n'a pas - l'envie d'un pénis/phallus, sans lequel, bien sûr, il ne peut avoir de fondement d'être!

De la femme et de son plaisir, rien ne se dit dans une telle conception du rapport sexuel. Son lot serait celui du "manque", de "l'atrophie" (du sexe), et de l'"envie du pénis" comme seul sexe reconnu valeureux. Elle tenterait donc par tous les moyens de se l'approprier ...

... La femme ne vivrait son désir que comme attente de posséder enfin un équivalent du sexe masculin.
(Irigaray, 1977 : 23)

Ré-exploratrices de leur sexe, ré-appropriation de leurs corps, c'est en faisant les multiples inventaires des désirs/jouissances qui ne se donnent pas à voir (comme le phallus) que les femmes d'écriture, particulièrement les féministes radicales, assureront la révolte contre les dictats masculins sur la sexualité féminine:

Tu m'as empoisonné la vie. Pendant des siècles. A force d'être privée de mon corps, je ne savais plus vivre qu'à travers toi. Mal vivre, à peine vivre. Trimer, endurer, me taire et être belle. Mon corps seulement pour travailler et plaire; jamais pour jouir (...). Récurée, hygiénisée, déodorée de partout, réodorée à la rose, c'en est trop, j'étouffe, il me faut mon corps. Tout mon corps, son sang, son lait, et la gonflure extrême de mon ventre. Car c'est ça que j'appelle vivre. (Leclerc, 1974 : 29-34)

Dès lors c'est à une explosion d'écrits sur ce que sont le désir féminin, les jouissances de la sexualité féminine, ses façons de sentir/ressentir, toucher/retoucher ses orgasmes différentiels et pluriels (la femme n'a pas un sexe - mais plusieurs dira Luce Irigaray), que sera confrontée la sexualité masculine séculaire dans son miroir en trompe-l'oeil, où une seule jouissance est autorisée, toute autre n'en étant que l'envers. Renvoi au même. Miroir inversé de soi à soi-même.

La sexualité féminine a toujours été pensée à partir de paramètres masculins. Ainsi l'opposition activité clitoridienne "virile"/passivité vaginale "féminine" dont parle Freud - et bien d'autres ... - comme étapes ou alternatives, du devenir une femme sexuellement "normale", semble un peu trop requise par la pratique de la sexualité masculine. Car le clitoris y est conçu comme un petit pénis agréable à masturber ... Les zones érogènes de la femme ne seraient jamais qu'un sexe-clitoris qui ne soutient pas la comparaison avec l'organe phallique valeureux, ou un trou-enveloppe qui fait gaine et frottement autour du pénis dans le coït: un non-sexe, ou un sexe masculin retourné autour de lui-même pour s'auto-affecter. (Irigaray, 1977 : 23)

Les cris de la jouissance féminine fusent de toutes parts. Cris révolutionnaires politisés voulant subvertir l'ordre du sexuel en subvertissant l'ordre du langage.

Que, de gestes de sa main, la femme rouvre des chemins dans un (encore) logos qui la connote comme châtrée, notamment et surtout de paroles, interdite à la besogne sinon comme prostituée aux intérêts de l'idéologie dominante - (...) et un certain sens, qui constitue toujours aussi celui de l'histoire, s'en trouvera soumis à une interrogation, révolution, inouïes (...) (Il faut) mettre tout sens dessous dessus, derrière devant en bas en haut. Le convulsionner radicalement (...) Insister aussi et délibérément sur ces blancs du discours qui rappellent les lieux de son exclusion (...) Bouleverser la syntaxe, en suspendant son ordre toujours téléologique, par des ruptures de fil, des coupures de courant ... (Irigaray, 1974 : 176-177)

La fusion du corps/écriture - la chair qui se fait verbe - à travers son plaisir à être et à se dire, annulant l'univocité cloturée de la création maternelle, appelant à d'autres créations, ré/créations:

Texte, mon corps: traversée de coulées chantantes; entends-moi, ce n'est pas une mère collante, attache; c'est, te touchant, l'équivoque qui t'affecte, te pousse depuis ton sein à venir au langage, qui lance ta force; c'est le rythme qui te rit; (...) la partie de toi qui entre en toi t'espace et te pousse à inscrire dans la langue ton style de femme. (Cixous, tel que cité in Albistur, 1977 : 686)

Ainsi, dénonciation des paramètres masculins - construction d'une identité "féminine" - création d'un langage-femme dépiégeant le sens unique (patriarcal) - exploration du champ d'une sexualité interdite -, la parole des femmes subvertit l'ordre du monde. Mais dans cette problématique du corps féminin sexué, qu'en est-il de la prostituée, de son corps, à la jonction de la femme-objet et de la confirmation de l'ordre patriarcal; comment les femmes parlent-elles du corps/prostitué/e? Question qui m'a semblé terriblement pertinente. Voilà pourquoi j'ai voulu, tout d'abord, remettre en perspective - d'un bref coup d'oeil - cette thématique du corps - si important dans la parole des femmes.

IV - LE DEPISTAGE DU DOUBLE-STANDARD

L'autre aspect que je veux soulever concerne les actions/écrits par lesquels des femmes et des groupes de femmes ont fait/font des pressions pour que changent, dans les institutions sociales, les dictats de discrimination sexuelle. Ainsi, pour ne donner que quelques exemples: éducation, travail, santé: circonvenir les modèles de stéréotypes sexuels dans les programmes d'éducation et les livres scolaires; dénoncer les salaires féminins inférieurs à tâche d'égale valeur, dans le monde du travail; refuser l'imposition de la double journée de travail aux femmes qui travaillent à "l'extérieur"; démontrer la relation dominant/dominée, expertise/non-expertise, dans les relations psychiatres-psychanalystes-médecins (majoritairement des hommes)/clientes/patientes (majoritairement des femmes), etc ... la liste est infiniment longue.

Ce à quoi je veux davantage m'attacher ici, c'est la contestation qui s'effectue au niveau du moral et du juridique, les deux systèmes de contrainte - symbolique et réel - qui assurent le contrôle des femmes en général et des prostituées en particulier.

Je ne tente pas de dire que ces systèmes - assurant l'ordre social - ne contraignent pas aussi les hommes - ce que les féministes avancent, c'est qu'ils contraignent/contrôlent les femmes de façon différente et plus répressive.

a) Le (la) moral(e)

Il est assez aisé d'avoir une idée de ce que peut représenter le double-standard au niveau de l'application de la morale. De multiples images nous viennent en tête lorsqu'on pense en termes de masculin/féminin: la virginité obligatoire des femmes non-mariées; la nécessité de procréation; l'interdiction du plaisir, en soi, et particulièrement du plaisir extra-conjugal; l'immoralité de l'avortement; etc ... Ce qui est suspect, et questionnable, par rapport à ces images de notre inconscient collectif, c'est de voir comment, souvent, le concept de "morale" connote dans nos référents et nos attitudes, davantage à "morale sexuelle" et que ce dernier terme nécessairement fait appel à une plus grande "contrainte pour les femmes". Je n'affirme pas que le code prescriptif de la morale ne vise qu'une ordonnance de la sexualité, (il est encore immoral de tuer son voisin) mais il m'apparaît cependant que la sexualité est davantage touchée/encadrée/contrôlée par la morale que les autres actions sociales. Hypothèse, bien sûr, qu'il faudrait bien étayer un jour ou l'autre, bien que certaines analyses historiques (entre autres, celles auxquelles je me réfère dans les pages suivantes), portent déjà en ce sens.

Dans ce contexte, je tiens à présenter quelques réflexions visant à ouvrir des perspectives sur les ramifications des fondements moraux qui sous-tendent la perception familière que nous avons de ce que doit être la moralité des femmes et que défient, depuis toujours, les prostituées.

Lorsque l'on dit qu'il y a application différentielle de la morale sexuelle pour les hommes et pour les femmes, il y a selon moi, un euphémisme. L'application de la morale n'est pas en jeu; c'est la morale même qui l'est. Il y a une morale pour les hommes et une "moralité" pour les femmes, toutes deux édictées par les hommes/pour les hommes; de fait la Morale unique est l'artifice idéologique par lequel a été érigée, historiquement, l'élaboration de cette différence.

Je fais appel, à ce propos, à trois analyses très intéressantes, l'une anthropologique, de Merlin Stone (1976); les deux autres, historico-sociologiques: celles de Michel Foucault (1976-1984) et de George Duby (1981).

*
* *

Selon Merlin Stone, les sociétés pré-historiques étaient majoritairement gynécocratiques. Ce qui, dans l'ensemble signifie que des groupes de femmes (castes-élites) géraient le politique par l'imposition religieuse de divinités féminines. Historiquement, elle situe le renversement politique assurant le passage du pouvoir des femmes à celui des hommes, lors des grandes invasions indo-européennes s'étalant du troisième au deuxième millénaire av.J.C.. Batailles, souligne-t-elle que l'on peut reconstituer à partir des diverses mutations/contradictions que l'on retrouve dans les mythes religieux transmis depuis cette époque.

A l'avènement du pouvoir politique mâle (qui s'est fait, selon elle, successivement d'un pays à l'autre, de la Haute-Mésopotamie

jusqu'à l'Egypte), il y eut de multiples/saccages des temples féminins, des gônocides complets de sectes religieuses et une lente destruction des cultes religieux ne regroupant que des femmes, (massacres qui dureront jusqu'à l'ère chrétienne dans certains cas). Il était absolument essentiel, pour les hommes, d'instaurer la légitimité de leur pouvoir en changeant aussi les mythes de façon à leur assurer la pérennité de l'origine. Un des aspects intéressants de l'hypothèse de Stone est de démontrer comment, par quels liens et pourquoi, le monothéisme judaïque a eu, en définitive, gain de cause sur les religions barbares pluralistes. C'est en ayant un seul dieu mâle/père, que pouvaient s'anéantir les divers pouvoirs féminins menaçant la suprématie politique nouvelle des hommes.

Que l'on accepte ou non, ces théories, l'hypothèse est alléchante. Que pour assujettir un "pouvoir politique" l'on impose une nouvelle cosmogonie religieuse - ceci n'est pas pour surprendre. Ce qui surprend davantage, c'est que la caste dirigeante des hommes ait dû, pour cimenter leur force, annihiler totalement la sphère du plaisir féminin. En effet, selon M. Stone, la plupart des rituels religieux consacrés à la Déesse-Mère étaient constitués autour de l'orgasme féminin, celui de la prêtresse, par lequel cette dernière entrait en communion avec la déesse. C'est donc tout un érotisme qu'il a fallu pulvériser.

* * *

Dans la civilisation grecque classique - berceau, dit-on, de notre civilisation - la morale sexuelle en était une de classes. A ceux qui

avaient droit de cité, appartenaient leur épouse, bien sûr, mais aussi leurs concubines et leurs esclaves, hommes ou femmes, dont les maîtres pouvaient disposer au gré de leurs fantaisies sexuelles.

Selon Foucault, ce qui était spécifique à l'antiquité classique était un certain rapport à soi, dans l'éthique, davantage qu'un code prescriptif moral, transmis en juridique. Une certaine "ascèse" du plaisir, une volonté d'apprentissage de force et de supériorité en relation avec ses sens pour les

maintenir dans un état de tranquillité, de demeurer libre de tout esclavage intérieur à l'égard des passions, et d'atteindre à un mode d'être qui peut être défini par la pleine jouissance de soi-même ou la parfaite souveraineté de soi sur soi. (1984a : 38)

Voilà pourquoi Foucault parle davantage d'éthique du plaisir que de morale sexuelle. C'est l'élaboration, déjà, du plaisir pour soi, de la domination sur soi pour être fort, de la distinction esprit/corps, si chère à Platon, où la supériorité de l'esprit/volonté ne fait pas de doute:

L'éthique grecque du plaisir est liée à une société virile, à la non-symétrie, à l'exclusion de l'autre, à l'obsession de la pénétration et à une menace d'être dépossédé de sa propre énergie. (Foucault, 1984c : 64)

* *

Déjà on voit s'élaborer les piliers de la morale judéo-chrétienne.

La femme, évacuée du politique, de l'éthique et du plaisir, pouvait-elle être vue autrement que comme le mal, la tentatrice, celle qui fait obstacle à l'homme dans sa détermination à se donner lui-même?

Dans l'Eglise primitive qui prenait corps au sein de la formation culturelle hellénistique, la tendance ascétique s'accentua (...). Intervint aussi la morale propre aux philosophes: elle les autorisait à user des femmes pour des satisfactions occasionnelles, mais elle les détournait du mariage, car il dérange de la contemplation, il trouble l'âme: mieux vaut la courtisane que l'épouse. (Duby, 1981 : 31)

Morale du refus, venue des disciples de Paul qui fait s'enraciner,

le sentiment, obsédant, que le mal vient du sexe.
(...) Que fut la pénitence, sinon principalement la décision de refuser le plaisir sexuel? (Duby, 1981 : 33)

Tant que, cependant, les unions libres, le concubinage n'étaient pas censurés par la morale chrétienne, encore y avait-il espace à plaisir. Si, de longtemps, il ne fut pas clair que le "mariage" dûment célébré par un prêtre était la seule solution concédée aux satisfactions sexuelles, il est bien évident, que ce fut pour des raisons politiques. Les chefs de lignage, soucieux de ne pas trop morceler leurs fiefs et leur force, n'autorisaient qu'un des fils de famille à se marier - et ainsi, seuls leurs enfants mâles (légitimes) pouvaient prétendre à la succession.

apparemment, c'est bien le sens de l'évolution. L'association à part égale des deux conjoints se transforme insensiblement en une petite monarchie où le mari règne en maître. En effet le mouvement qui conduit les relations familiales à se contracter dans le cadre du lignage affirme la prééminence des mâles; il appelle à protéger le patrimoine ancestral du fractionnement, à limiter le nombre de ceux qui peuvent prétendre en recueillir une part; pour réduire ce nombre de moitié, il suffit que soient exclues de la succession les femmes de la maisonnée. Ainsi se résorbera le pouvoir féminin sur les biens héréditaires. (Duby, 1981 : 108)

Lorsque par bataille de pouvoir, le religieux voulut prendre le pas sur l'Etat, c'est par le biais du contrôle de la moralité des prêtres, dans un premier temps, puis de celle des laïcs, qu'il créa son espace d'imposition.

Le mariage, désormais vécu comme moyen de soumettre l'âme à la raison, moyen de brider la sensualité (i.e. la femme) fut imposé par les prêtres.

La morale matrimoniale que les prêtres enseignaient aux laïcs, c'est-à-dire aux "grands", est une morale d'hommes, prêchée aux mâles, seuls responsables.
(Duby, 1981 : 36).

La femme, dans la bonne logique augustinienne, n'est-elle pas l'instrument de Satan, malicieuse, empoisonneuse?

Au sein de la nature, la fracture est celle qui sépare les sexes; la fin du monde annulera la bisexualité; elle annulera plus exactement le féminin: lorsque les lumières déferleront, on en aura fini avec cette imperfection, cette tache sur le limpide de la création qu'est la féminité. (Duby, paraphrasant Jean Scott Erigène, 1981 : 57)

Et Jean Scott d'affirmer;

Il y aura seulement l'homme comme cela eût été s'il n'eut pas péché. (Duby, 1981 : 57)

* *

Donc cette morale qui s'inquiétait à savoir si les femmes avaient une âme, qui refusait aux femmes l'accession au "Paradis", n'est-elle pas celle-là même au nom de laquelle, au XIXe siècle on refusait le droit

de vote aux femmes? Et, sans pousser outre mesure l'analyse, que l'on se réfère à la façon dont s'est effectuée (selon l'analyse de M. Foucault, 1976) le transfert du sacré monarchique au politique bourgeois dans l'ordre de la sexualité entre le XVIIe et le XIXe siècle. Transfert, qui, une fois assuré, servait de relais à la Science, particulièrement aux sciences de la nature et aux sciences humaines qui n'ont, de fait, que reconduit, en d'autres termes, un certain sens de la morale déjà plus que millénaire.

Je ne veux pas insister davantage sur cet aspect de la question. Il reste néanmoins, qu'aussi loin que l'on remonte, historiquement, la morale n'a toujours été qu'une morale, une morale d'hommes/pour les hommes, une morale sexuée accréditant les volontés politiques et/ou religieuses d'un groupe sexué.

Dans cette morale, où la sexualité est vue comme le pôle antagonique du sacré, sexualité dans laquelle la femme représente la part du mal, du corps, de l'inférieur, comment peut-on sérieusement dire que c'est l'application qui en a été faite qui était trompeuse et non sa nature même? Comment peut-on voir la morale comme méta-sociale?

Dans le but de rendre plus clair cette notion de nature de la morale, il m'a semblé important d'en apporter un exemple concret, qui nous a tous/tous touchés/es d'une façon ou de l'autre, depuis une dizaine d'années: la problématique de l'avortement et de la controverse qu'elle a suscitée. Cet exemple fut choisi, en premier lieu parce qu'il fut une des premières batailles des mouvements des femmes. Deuxièmement, il est à mon sens un exemple typique, - et au niveau des arguments invoqués, et de l'attitude.

générale des diverses institutions impliquées, - de ce double-standard où la morale patriarcale se traduit nécessairement par une volonté de contrôle de la moralité des femmes lorsqu'il s'agit de définir les paramètres touchant à l'ordre du sexuel.

Que ce soient ceux très "sacrés" de la morale religieuse catholique, ou ceux, plus "libéraux" des autres groupes opposants, prenant parti dans le débat, les arguments restent toujours fondés sur "le droit naturel à la vie", base inaliénable et d'ailleurs fort contradictoire du discours patriarcal universaliste.

"Le droit naturel à la vie" a le dos large et surtout, il fait facilement figure de "caméléon", selon les contraintes des enjeux historico-politiques. Tout être humain a le droit fondamental de vivre - argumentation libérale. Toute vie est un cadeau de dieu, c'est lui qui la dispense, lui qui la retire - argumentation religieuse. Le recto et le verso d'un même concept: l'interdit total jeté sur l'avortement dépend d'un jugement selon lequel ce qui est à peine conçu a, en tant que tel, déjà un droit à vivre.

Or, d'où le savent-ils? A dire vrai, ils projettent dans un langage métaphysique, une décision d'ordre moral qui est la leur. (tel que cité par Paul Ladrière, 1982 : 425)

Or, ce qui est avant tout critiqué dans la morale traditionnelle,

... ce n'est pas d'abord son excessive rigidité, son absence d'adaptation aux situations concrètes, son inhumanité: c'est son incohérence structurelle qui la fait se retourner en une anti-morale. En effet,

ce qui est absolument immoral c'est de porter un enfant qu'on ne désire pas. Le scandale éthique est d'accepter de dissocier un corps machine (...) du désir de faire naître un être humain nouveau. Cette dissociation entre la mise en jeu du corps et la mobilisation durable de l'affectivité, que la morale traditionnelle condamne solennellement en matière de relations sexuelles, se trouve légitimée par le discours du "respect de la vie", en matière d'enfantement. En "condamnant" les femmes à faire des enfants dont elles ne veulent pas, la morale traditionnelle foule aux pieds les principes mêmes dont elle se réclame. (Isambert et Ladrière, 1979 : 111-112)

Davantage, encore: cette contradiction structurelle inhérente à la notion du respect de la vie - et qui fonde la restriction de la liberté individuelle des femmes et l'aliénation de certains de leurs droits démocratiques - est justifiée, idéologiquement, d'une manière totalement fallacieuse.

En effet, on le sait, il y a des exceptions au "droit naturel à la vie". La peine de mort, par exemple, ou la guerre "juste", ou le droit de vie et de mort sur les esclaves. Ou encore, lorsque les femmes, à peine avaient-elles une âme, ne pouvaient qu'être brûlées comme sorcières, ou bien, tellement plus près de nous, la torture politique ou ... etc. Bien sûr, l'argument évoqué ici, est "le bien commun supérieur à la vie individuelle" (tel que cité par Paul Ladrière, 1982 : 423). Argument, on ne peut plus fallacieux, puisque dans le cas d'un accouchement difficile, la morale traditionnelle a toujours voulu que l'on sacrifie la mère au profit de l'enfant. Bien-être collectif, vraiment??

Le "respect de la vie", comme on le voit, est une arme morale très politique. Or qu'est-ce qui est réellement en jeu dans la réclamation de "l'avortement libre et gratuit"? Le droit des femmes à disposer de

leur corps; à assumer leur sexualité sans le poids univoque des conséquences, à refuser une grossesse non-désirée, peu importe le motif, à vivre leur autonomie sexuelle en dehors des prescriptions d'une morale de contrôle. Coup de couteau dans la moralité édictée pour les femmes, au profit des hommes. L'interdiction est la même que celle qui a présidé, à déclarer l'immoralité de la contraception. Elle en est le prolongement logique. Dans un cas comme dans l'autre, la femme est coupable. Il y a faute. Refus de la procréation. Refus de donner naissance à un "enfant" présent. Refus d'obéissance aux dictats masculins contrôlant la sexualité des femmes.

Car, bien sûr, cette grossesse, si non désirée, ne peut renvoyer qu'à un état de culpabilité dû au fait, soit de relations sexuelles extra-maritales, ou pré-maritales ou encore à un constat d'imprudence de la part d'une femme mariée ayant déjà "trop" d'enfants. Evacuation totale des conditions socio-économiques et/ou socio-affectives de la femme enceinte.

Il semble certain que la réprobation à l'égard de l'avortement n'est pas expliquée seulement par son caractère destructeur, mais aussi parce qu'il appartient au domaine de la sexualité. Le meurtre indigne, mais l'avortement est cause de honte. Son image la plus fréquente l'intègre dans une chaîne de clandestinité sexuelle allant de la relation illégitime à la maternité célibataire à laquelle on cherche à échapper. (Isambert, 1982 : 366)

Le corps de la femme ne lui appartient pas, non plus que son utérus, et encore moins ce qui s'y trouve. Le choix des femmes, leurs droits sur leurs corps ne sont pas du domaine des "exceptions" validées par la morale.

patriarcale. N'est-ce pas l'exemple le plus frappant permettant de réaliser que, lorsqu'il s'agit des femmes, le discours moral ne recouvre que des contraintes de moralité? Constat, qui une fois établi par les féministes ne pouvait pas ne pas apporter quelques changements.

Plusieurs pays ont adopté des lois "légalisant" l'avortement. En 1973, aux Etats-Unis, 1975 en France, fin des années 70 en Italie ... pour ne nommer que ceux-là. Légalisation avec restrictions, cependant. Allant de "l'avortement thérapeutique" - comme au Canada, (où le médical sanctionne le moral par le biais d'un jury de médecins - presque toujours des hommes -), à "l'interruption volontaire de grossesse" comme en France, où l'on a refusé d'inscrire le mot "avortement" dans la loi, toutes les modalités sont possibles. Et, d'ailleurs, non acquises définitivement, à ce qu'il semble. En effet, la "moral majority" aux Etats-Unis et les groupes de droite sous l'égide de Jean-Marie Le Pen, en France, semblent vouloir ré-ouvrir le débat en contestant ces lois, aux prochaines élections. Quant au Canada, on connaît le retentissement du procès de Morgantaler, dans l'Ouest ...

La morale, comme on le voit, régissant l'ordre du sexuel, est constitutive de l'ordre du social! Vu sous cet angle, son double-standard nous apparaît plus clairement. Il y va davantage de l'a-moralité d'une morale, faite Loi.

b) Le juridique

Parler du juridique, en quelques lignes, est une gageure. Car l'élaboration du Droit s'est constituée historiquement sur la justification des conduites sociales (morales) et politiques, et qu'il est malaisé d'en parler rapidement.

Pour la partie qui m'intéresse, on ne peut nier que le transfert du symbolique au législatif, n'a été qu'une codification, qu'une retranscription dans les termes de la Loi, du permis/défendu, du bien/mal, du moral/immoral.

Le Droit, instrument de libération, d'accession au pouvoir des libéralismes bourgeois, désormais démocratiques, sert de caution à qui? réprime qui? C'est Foucault, encore, qui démontre, à quel point les systèmes bourgeois de répression qui s'instaurent depuis la fin du XVIIe siècle, visent à l'encadrement, au contrôle des illégalismes diffus. Pour ce faire, ils mettent en place toute une technologie de contrôle des corps, par un quadrillage de plus en plus complexe de la Loi, en instaurant, entre autres, un dispositif de sexualité axé sur une justice de classes.

S'il est vrai que la "sexualité", c'est l'ensemble des effets produits dans les corps, les comportements, les rapports sociaux par un certain dispositif relevant d'une technologie politique complexe, il faut reconnaître que ce dispositif ne joue pas de façon symétrique ici et là, qu'il n'y produit donc pas les mêmes effets, il faut donc revenir à des formulations depuis longtemps décriées: il faut dire qu'il y a une sexualité bourgeoise, qu'il y a des sexualités de classe. Ou plutôt

que la sexualité est originairement, historiquement bourgeoise, et qu'elle induit, dans ses déplacements successifs et ses transpositions, des effets de classe spécifiques. (Foucault, 1976 : 16)

Bien qu'il soit dommage que, par défaut, Michel Foucault n'ait pas articulé son analyse autant à partir des classes de sexes que des classes sociales, (Bernier, 1982), il n'en reste pas moins qu'il démontre assez clairement comment, des "aveux de la chair" - (morale chrétienne pourchassant le plaisir, générant la culpabilité du couple, assujettissant la femme, trop sensuelle, à une frigidité procréative) - à la glorification du sang aristocrate (mâle) par voie de lignage, l'occident moderne en arrivera à ériger le sexe bourgeois en symbole mâle, comme lieu de ré-activation de pouvoir, aux termes de la Loi.

N'ayant plus à résoudre le problème de la transmission des biens qui, désormais s'effectue par voie législative, le sexe bourgeois s'identifie à la Loi, fait la Loi - nouvelle forme, plus démocratique, (de "demos: peuple: citoyens mâles ayant droit de cité - c'est peut-être la raison pour laquelle les femmes sont exclues, en France en 1848, de la déclaration de vote universel) - réaménageant le pouvoir patriarcal.

Ainsi, la morale patriarcale se transforme en codification des mœurs, en "moralité" garante de l'ordre public, en entrant dans le juridique, et ce, particulièrement à travers la loi sur la famille.

Le statut juridique des femmes est (...) indissociablement lié à l'organisation de la famille et ne peut être étudié indépendamment de l'évolution de celle-ci (...) En effet, loin d'être considérée comme un sujet de droit singulier et autonome - ce qui est le propre de l'homme - la femme est

définie par référence à son statut matrimonial et familial. Celui-ci exprime et perpétue un rigoureux partage des rôles entre les sexes ... La spécificité sexuelle des femmes telle que le droit la consacre est si marquée qu'elle ne se limite pas à la fonction biologique de la reproduction, mais englobe une fonction sociale qui accompagne et prolonge la première et qui comprend l'éducation des enfants et l'ensemble des tâches ménagères. (Dhavernas, 1978 : 318)

Ainsi la femme de laquelle se préoccupe le Droit n'est pas n'importe quelle femme, c'est l'épouse et la mère. L'évidence même dans un système patriarcal! Et même avec l'avènement de nouvelles lois tentant d'assurer une plus grande "égalité" des femmes relativement à leurs droits (ex: abrogation de la loi obligeant l'obéissance de la femme au mari), leur liberté et leur égalité

ne s'exercent pleinement que lorsqu'elles ne portent pas atteinte aux intérêts matériels et moraux de la famille, mieux encore, lorsqu'elles sont de nature à les consolider (...)
Autrement dit, la famille passe toujours avant la femme, et les droits de la femme demeurent aujourd'hui encore entièrement subordonnés à ceux de la famille. (Dhavernas, 1978 : 321)

Ceci, pour la loi formelle. Mais il existe en plus/surplus, une interprétation du droit, basée sur la morale dominante et les conventions sociales "naturelles", qui détermine un "infra-droit",

une sorte de loi non écrite, spécifique, contraignante, qui se situe en deçà du droit commun, une règle coutumière dont le champ d'application est infini et que les tribunaux sanctionnent journallement. (Dhavernas, 1978 : 329)

C'est ici qu'apparaît plus clairement la symbiose entre la Loi et la morale, ici, que ne peut plus être évacuée l'idée que la loi est une moralisation de la conduite des femmes, pour assurer leur dépendance juridique et sociale. En effet, le "devoir de moralité" des femmes pèse si lourd, que juridiquement il permet jusqu'à des renversements de justice. Comme le dit Odile Dhavernas, aucune loi écrite ne dispose que les femmes ne doivent pas camper, se promener seule la nuit, faire du "pouce" ou se vêtir de telle manière. Pourtant, dans de telles circonstances, un accord implicite et profond s'établit entre les hommes - violeurs, policiers, magistrats, médecins - pour considérer que la responsabilité du viol, incombe à la femme qui a manqué à un devoir de retenue et suscité chez l'homme une irrésistible tentation. Davantage même: le viol d'une femme qui n'est plus vierge apparaît comme encore plus suspect qu'un autre ... pour ne pas parler du fait que le viol d'une prostituée est une chose impensable!

Aucune loi écrite ne dispose que l'abandon de famille est un délit plus grave chez la femme que chez l'homme, pourtant celle-ci est davantage pénalisée quant à la garde de ses enfants si cela se produit. Aucune loi, encore ne stipule que, lorsqu'il s'agit de violences ou de défauts de soins aux enfants, c'est considéré comme "criminel" chez l'homme mais "monstrueux" chez la femme.

Et si un magistrat refuse de confier la garde des enfants à une mère, ce n'est habituellement pas parce qu'elle est mauvaise éducatrice, ou qu'elle ne les aime pas, mais parce qu'elle a un amant ... On pourrait citer tant d'exemples!

Le résultat le plus clair de ce réseau infini de devoirs et d'obligations non codifiés est que la femme est toujours coupable d'un manquement quelconque, donc en infériorité par rapport à la loi et à la justice. (Dhavernas, 1978 : 329-333)

*
* *

Il y a double-standard, donc, au niveau de la morale et de la justice, que les femmes dénoncent à travers des associations diverses: ligues des droits de la personne, associations d'avocates, comités spéciaux des ministères (entre autres: au Ministère de la Justice et au Conseil Consultatif Canadien de la Situation de la femme, au Canada, - au Conseil du Statut de la Femme au Québec - à travers N.O.W., aux Etats-Unis - au Ministère des Droits de la Femme, en France), ainsi qu'à travers la recherche universitaire faite par des groupes de femmes ou des féministes isolées.

Dénonciation, qui, en dix ans, a déjà porté fruit! Ainsi, en France, légalisation de "l'avortement" en 1975; réforme des droits matrimoniaux, en 1976; projet de loi anti-sexisme, 1980.

Au Canada, un projet de loi, visant la réforme du Code Pénal quant à la loi sur le divorce pour établir le divorce sans faute; la loi autorisant l'avortement thérapeutique; la clause de discrimination sur la base du sexe, et celle concernant le harcèlement sexuel, dans la Charte des Droits et libertés; changement dans la loi sur le viol, de la définition même de l'acte de viol qui fait désormais partie des agressions sexuelles et qui comprend plus qu'une simple pénétration par la force ou sous la menace. Au Québec, la réforme du Code Civil

qui, entre autres, change l'autorité "paternelle" en autorité "parentale", annule les différences légales entre enfants légitimes, illégitimes, naturels; autorise la femme mariée à garder son nom et à le transmettre à ses enfants; établit, au niveau des régimes matrimoniaux, la société d'acquêts; de plus la Charte québécoise des droits de la personne, comprend aussi une clause relative à la discrimination sur la base du sexe - Bref, ces quelques exemples, ne font que démontrer la pertinence et l'importance des luttes féministes quand au double-standard.

Mais, si les choses changent, même lentement, il y a des domaines réservés où la morale traditionnelle et le juridique ne souffrent pas de se laisser contester - et la prostitution en est un. Et, en ce sens, les prostituées, situées au cœur de la répression, en résument la convergence des enjeux et en matérialisent les symboles de dénonciation.

V. QUESTION DE METHODE

Maintenant que se précise dans quel contexte a surgi la problématique de la prostitution comme enjeu des féministes dans le social actuel, établissons les détails de l'analyse elle-même.

Mon ambition première n'a pas été de faire un inventaire exhaustif de la littérature mais d'extraire, à travers certains textes choisis, les thèmes saillants sur lesquels j'axe mon analyse, ainsi que leurs récurrences. L'intérêt de cette façon de procéder, en plus de rendre manifeste la nouveauté de ce questionnement par rapport au sujet prostitutionnel, permet, selon

moi, de dégager les multiples racines auxquelles le phénomène de la prostitution fait appel, dans nos sociétés, ainsi que les différentes ramifications qui en découlent.

Cette méthode implique la constitution d'un éventail assez large de publications - qui, cependant ne sont pas toutes analysées en profondeur, bien qu'elles puissent incidemment être utilisées - éventail dans lequel je sélectionne les textes qui exposent le mieux, en résumant les divers enjeux, les thèmes qui me préoccupent.

Le corpus a été constitué à la suite de plusieurs recherches bibliographiques, dont une recherche informatisée, à partir desquelles j'ai répertorié les textes des mouvements féministes et ceux qui portent plus spécifiquement sur la prostitution. (documents juridiques et criminologiques, théories portant sur la déviance et les problèmes sociaux, textes des humanistes et des ligues des droits de la personne. etc.) A ceux-ci, j'ai ajouté certaines biographies de prostituées, particulièrement en relation avec leurs mouvements de révolte, ainsi que certains interviews de prostituées réalisés dans le cadre de diverses autres recherches.

La constitution de ce corpus se justifie par la méthode d'analyse que j'ai privilégiée. Il y a plusieurs manières d'analyser un tel corpus, qui peuvent se réduire à l'analyse catégorielle, à l'analyse de l'énonciation et à l'analyse des relations (Bardin, 1977 : 155, 171, 201). L'analyse catégorielle pose des problèmes parce qu'elle fonctionne au niveau d'une tradition interprétative qui ne permet pas de faire ressortir le dynamisme sous-jacent aux textes. La méthode de l'analyse de l'énonciation ne

s'applique qu'à l'entretien (interview) non-directif et ne peut donc satisfaire à mes objectifs. L'analyse des relations comprend l'analyse des co-occurrences et l'analyse structurale. L'analyse des co-occurrences "s'attache à remarquer les présences simultanées de deux ou plusieurs éléments dans une même unité de contexte" (Bardin, 1977 : 202). Mon corpus cependant ne peut pas être considéré comme constituant un contexte unifié.

L'analyse structurale est une méthode qui recherche l'ordre immuable, sous le désordre apparent. Cette méthode peut utiliser les mots, les images ou les thèmes. Elle a été privilégiée ici parce que c'est la seule qui peut trouver sous la diversité de mon corpus les relations illisibles qui avèrent un ordre caché. Cet ordre ne peut se découvrir que par la comparaison entre les textes.

A l'intérieur du réseau discursif de la production sociale du sens un type de discours ne définit sa place que comme décalage par rapport à d'autres types de discours. (Veron, 1978 : 70)

A partir de ces textes sélectionnés, j'ai procédé à une analyse interne des variations des significations que portent les revendications féministes et les affirmations des prostituées, pour en dégager un sens - indicatif, peut-être, d'une nouvelle orientation paradigmatique - dont les connotations épistémologiques auraient à être replacées, dans une étape ultérieure, à l'intérieur d'une économie générale des discours sur la prostitution. Cette analyse tente de faire ressortir les différentes dimensions auxquelles se rapportent les thèmes qui m'intéressent.

Ces dimensions sont explorées d'abord dans les textes des prostituées elles-mêmes. Le développement s'appuie ici sur un grand nombre de citations qui font ressortir l'ampleur et les ramifications que ces perceptions prennent dans la conscience des prostituées. Dans un deuxième temps, je montre les articulations qui se font dans les discours théoriques autour des développements de ces thèmes. Je présente à ce niveau, différentes variations idéologiques organisant ces discours et les diverses orientations politiques qui semblent s'en dégager. Façon de procéder s'apparentant à celle de Michel Foucault, qui, à partir de thèmes et de textes spécifiques recrée autrement la perception, ou, à tout le moins, redonne des perspectives dimensionnelles jusque là camouflées, à des espaces sociaux déjà connus.

Un dernier point reste à mentionner: j'ai concentré mon attention sur ce qui a été dit et vécu, principalement en France, au Canada et aux Etats-Unis. Par ailleurs, ce n'est pas par "nation" que se fera le regroupement des textes, mais davantage sur les divers points de vue dégagés en relation avec le développement thématique.

Où cela mène-t-il? A une vision plus claire des contradictions, des ambivalences, des bouleversements que la prostitution génère et enclenche au niveau du discours?

La prostitution - le corps/prostitué(e), - dernier esclavage ou subtile subversion à l'ordre sexuel patriarcal?

CHAPITRE DEUXIEME:

LE(S) DISCOURS DES PROSTITUEES

"Les hommes nous méprisent
d'être ce qu'ils ont fait de nous"
J.

(Millet, 1972 : 45)

Nous y voilà enfin! Voilà aménagées toutes les circonvolutions rhétoriques nécessaires pour qu'enfin j'en arrive à ce qui, au départ, me semblait le plus important, l'essentiel, sans quoi tout le reste n'est que du vent. Que disent-elles ces filles qui "font" la rue, qui travaillent les clients, qui vivent selon des horaires non programmés, selon un mode dit marginal - (N.B. les prostituées de rue constituent le groupe sur lequel j'ai davantage axé mes recherches parce que, à mes yeux, elles cristallisent davantage les problèmes psycho-sociaux vécus dans la prostitution, d'autant plus - et peut-être justement parce que ... - elles sont la cible des multiples répressions sociales et politico-juridiques du système en place). Où se situent leurs refus, leurs acceptations, leurs concessions, leur révoltes? A quoi se rive leur conscience de soi et par rapport à quoi la définissent-elles? Bref, comment vivent-elles leur prostitution?

Bien sûr, ce texte ne se veut ni une apologie de la prostitution, ni un encensement des prostituées. Il ne se veut qu'un espace discursif où, dans la mesure du possible, ce qu'elles disent de ce qu'elles vivent et de comment elles le vivent puisse être répertorié sans vecteur d'analyse préalable. C'est-à-dire que soit rendu possible que co-existent des idées contradictoires sur ..., des non-congruences par rapport à ..., des ambivalences, des zones d'ombre pas nécessairement clarifiées par un système interprétatif, qui dans tous les cas, serait abusif.

Aussi, cette volonté d'honnêteté que j'ai par rapport à ce que j'ai lu de ce qu'elles ont dit ou écrit, a-t-elle été pendant toute cette

recherche, plus ou moins la pierre d'achoppement sur laquelle je me suis inlassablement butée. Voilà pourquoi j'ai tenté de donner le plus de points de vue différents sur chacune des réalités appréhendées, dans le but de respecter le plus possible la diversité des vécus et des opinions. Bien que j'aie refusé au départ le piège de conscience vécu par certaines féministes, à savoir "un sentiment d'infériorité dû au fait que je m'étais montrée moi-même incapable de me prostituer" (Millet, 1972 : 8), il n'en reste pas moins, qu'il y a une difficulté inhérente à rendre compte d'un discours axé sur des vécus à ce point différents du sien. Ajouté à cela le fait que tout, dans la prostitution semble radical et excessif: l'amour, l'argent, les coups, la peur, la vie, la mort, la haine, la vengeance, le mépris, la tendresse, l'humiliation, etc. ... A quel barème mesure-t-on la vérité des dires d'un individu sur son vécu?

L'objectif de cette étude étant de circonscrire le sujet à l'intérieur de deux thèmes précis: le double-standard et la problématique du corps, j'ai dû réaliser que, dans le langage des prostituées, ces deux thématiques sont implicitement imbriquées, se renvoient l'une à l'autre continuellement comme un cercle vicieux à l'intérieur duquel l'une ne peut être que le miroir de l'autre, construisant, dans la dynamique de l'interaction ainsi créée, l'image que la prostituée a d'elle-même. Aussi, c'est par cette image, ce regard sur elle-même, servant de déclencheur à sa vision du monde - prostitutionnel et autre - qu'il m'a semblé possible d'aborder le sujet.

I. IMAGE 12 S01: JEUX DE MIROIRS

a) *La première fois ... et les autres*

Dans la mythologie que l'on entretient plus ou moins tous/tes sur la prostitution, il y a un petit coin réservé à cette fameuse première fois, où, n'est-ce pas, il va d'évidence que la fille qui racole son premier client, qui fait sa première passe contre de l'argent, doit en être rendue à la dernière limite de la désespérance. Il n'y a plus de porte de sortie, plus d'exutoire possible, plus d'âmes charitables.

C'est le bout de la ligne. L'autre choix, c'est la mort.

De fait, il y a dans cette dramatique qui touche les sensibilités de tout acabit, non seulement une longue tradition véhiculée par la littérature romanesque (qui nous vient particulièrement des romans pleurnichards de l'entre-deux guerres), mais aussi un conditionnement socio-moral à ce point fort, qu'effectivement, certaines femmes vont le vivre de cette façon, sur le mode le plus tragique qui soit. Pour ces femmes, le premier client qu'elles ont racolé est un des seuls dont elles se souviennent distinctement. Elles se souviennent aussi, surtout, de leur peur et de leur dégoût.

On a tous débuté un jour, que ce soit dans un salon de coiffure ou dans un grand magasin, sur la scène, à l'usine ou dans un bureau. On a tous ressenti un drôle de petit pincement au côté gauche de la poitrine, une angoisse au creux de l'estomac, la crainte de ne pas être à la hauteur, de tomber sur un contremaître pointilleux, un chef de rayon autoritaire, un patron trop exigeant, un metteur en scène hystérique. On s'est senti épié, jugé, disséqué, on a tous eu le

trac la première fois, à la différence qu'au tapin, quand la porte de la chambre est refermée, il n'y a plus d'échappatoire ... Voie sans issue, pas de porte de secours. (Cordelier, 1976 : 85)

Marie

Prise au piège. Sentiment d'irréversibilité de la démarche. Le pas irrémédiable est franchi. Point de non retour.

On dirait qu'il ne s'est rien passé. Et pourtant, rien ne sera plus comme avant. J'ai passé de l'autre côté, celui d'où l'on ne revient plus. C'est si peu et c'est si grand. (Réal, 1974 : 43)

Grisélidis

Une fois le choix effectué, c'est l'absence de choix qui étouffe. Pourtant, très peu de filles sont mises "au trottoir" contre leur volonté. Après un faisceau de facteurs tous plus pressurissants les uns que les autres - amour, drogue, besoin rapide d'argent, volonté de se sortir d'une mauvaise passe, enfants à nourrir, mère ou soeur à dépanner, etc. - après que la prostitution ait été définie comme la seule solution possible, à courte échéance, cette volonté individuelle de se prostituer se transforme en contrainte à assumer et est vécue intérieurement comme un syndrome d'échec face au reste du monde; on y va comme on se jette à l'eau. Geste désespéré par lequel s'effectue la symbiose de la rue et de la mort, où la première est une tentative de transmuter la seconde, mais avec le poids du dégoût en plus.

Renier sa condition de femme, basculer dans la nuit, c'est tout quitter ... C'est un geste suicidaire ... (De Coninck, 1977 : 183)

Barbara

Et le mot prostitution trotte de nouveau dans ma tête.
Il remplace le mot suicide. (Ulla, 1976 : 22)

Ulla

Premier contact entre la décision et l'acte: la réalité est souvent cruelle, sordide, même, et le premier réflexe est de l'effacer, de la rejeter.

La première fois ... J'ai fermé les yeux ... Le gars m'a demandé un blow-job. Après, j'ai vomi ... Et puis, j'ai pleuré. L'argent, je l'ai tout de suite donné à mes parents. Je ne voulais même pas y toucher."
(Texier & Vézina, 1978 : 87)

Ginette

Et tandis qu'il crache, vous inondant le ventre d'un mois d'abstinence, vous demeurez immobile dans la même position, bras ballants, jambes ouvertes, le regard fixe. Vous vous sentez salie, abimée, complètement gâchée ... Vous empoignez le savon et vous vous frottez rageusement l'entre-cuisses, le ventre, les seins, les dessous des bras, les yeux. Vous éprouvez un besoin maladif de vous décrasser. (Cordelier, 1976 : 87)

Marie

Et tout, à coup chez moi, c'est triste. Chez moi, tout au fond, ça pleure ... Mais arrête de répéter que c'est foutu, il faut regarder ta vie, c'est tout ... La première chose à faire est de prendre un bon bain et de m'astiquer le maximum possible. (Ulla, 1976 : 39)

Ulla

Et pourtant, cette première fois, ce premier client dont parlent ces prostituées n'est souvent qu'un faux début. Le début, le vrai, elles finissent par le dévoiler, le plus tard possible, se disant peut-être, que malgré tout, rien n'était encore joué, à ce moment-là, tout pouvait être orienté différemment.

Non. Celui-là dont elles nous parlent, généralement, ne fut pas le premier: qui, un père, qui un beau-père, un oncle, un grand-père ou certaines fois, un ami de passage de la mère, plusieurs avaient déjà subi leur premier client dans l'enfance. "J'avais quatre ans la première fois que j'ai eu du sang entre les cuisses" nous dit la Marie de la Dérobade. Et Barbara se retrouve à l'hôpital à 8 ans, le vagin défoncé, par les bons soins de son "beau-père". De même Flo, prostituée montréalaise qui affirme:

Il y a beaucoup de filles qui se faisaient tapponer par leur père quand elles étaient jeunes. Les pères, là, il y en a qui en profitent. Quand t'es jeune tu te laisses faire, tu connais rien ... La première fois que je me suis prostituée, c'est arrivé chez nous, dans le bout de la Beauce, quand j'étais jeune. J'avais dix ans. C'était mon père, le gars. (Texier & Vézina, 1978 : 119)

Mais, bien sûr, toutes les prostituées n'ont pas nécessairement eu un père ou un oncle incestueux, et, à y regarder de plus près, selon des statistiques récentes, les femmes non-prostituées ont été, à proportion égale, autant victimes d'inceste dans leur enfance ou leur prime adolescence que les prostituées. Et si l'inceste les a, comme pour toute autre femme, profondément marquées, et d'autant plus, semble-t-il, qu'il était répétitif, rarement vont-elles justifier leur entrée dans la prostitution par ce seul fait.

Devenir prostituée, cela ne se décide pas froidement ... Personne ne choisit le trottoir comme un métier quelconque: un jour on n'y est pas, le lendemain on est dedans. On n'organise pas sa vie pour aller faire le tapin, ou le refuse jusqu'au dernier moment, celui où tout bascule. (De Coninck, 1977 : 183)

Barbara

Ainsi, c'est une suite de portes qui se ferment, une incapacité de répondre avec les moyens "non-marginaux" à des besoins définis comme essentiels - sortir d'une vie de pauvreté, payer la nourrice des enfants, trouver l'argent du loyer, acheter la dose quotidienne - qui amènent la fille, en dernier ressort, à tenter le tout pour le tout. Mais le processus, qui est vécu comme inéluctable par certaines prostituées,

Je suis devenue une marginale et c'était irrémédiable. (De Coninck, 1977 : 183)

Barbara

recoupe un ensemble de facteurs sociaux, économiques et psychiques, qui ne sont pas ressentis de façon aussi dramatique par toutes. Pour certaines, la trajectoire qui mène à la prostitution, ne se négocie pas au niveau psychologique par une perte d'identité, même transitoire, comme celles décrites plus haut, mais comme une opérationnalisation entre des besoins non négociables, les choix disponibles au niveau du travail, les compétences et habiletés dont elles disposent et ce que l'enfance leur a appris ou interdit. Soit que la rationalisation qu'elles en font est plus grande, soit qu'elles ont débuté plus jeunes (12-13 ans) et que leur prise de conscience n'a pas suivi le chemin d'un débat intérieur (entre la définition de soi et le code moral social) tout occupées qu'elles étaient à réussir à faire le nombre de clients dont elles avaient besoin en assurant leur clandestinité de mineures.

J'avais, j'sais pas, moi, 14 ans peut-être? J'avais pas mangé depuis 2 jours ... J'avais besoin d'argent, surtout que, de ce temps-là, il fallait que je paie ma

dope, du hasch, de la morphine, du speed. Tout ce qui se pique, je l'ai pris, à part l'héroïne. Ça coûtait cher, pas mal. (Texier & Vézina, 1978 : 118)

Flo

J'ai commencé à me prostituer quand j'avais 14 ans, quand ma mère est morte. Elle est morte écrasée par une voiture un soir qu'elle rentrait à la maison complètement saoula. Mon père est sur le bien-être quelque part, je ne le vois plus. Puis j'ai une petite d'un an qui est placée dans un foyer nourricier. L'argent, il passe dans la dope ... (Texier & Vézina, 1978 : 107)

Sylvie

Aux jeunes prostituées toxicomanes, les problèmes viennent davantage de la peur du manque, et de la nécessité de trouver, à chaque jour, la dose nécessaire. Mais elles ne sont pas toutes toxicomanes. Certaines ont simplement refusé un travail peu payant et peu reluisant compte tenu de leur instruction. Suzanne, 17 ans, ex-étudiante en psycho. au cegep, mère d'une petite fille de 3 ans:

C'est quand même plus payant que de taper des lettres toute la journée derrière une machine à écrire, et c'est pas mal plus intéressant. Tu rencontres du monde, tu apprends des choses. (Texier & Vézina, 1978 : 139)

Et Marie-Thérèse qui retourne à la prostitution après quelques mois d'arrêt, (peur de la police):

Oui, j'ai recommencé ... qu'est-ce que tu veux, c'est tellement payant de faire ça.. Et puis, je me suis cherché un emploi. N'importe quoi secrétaire, vendeuse ... je n'ai rien trouvé. Alors j'ai recommencé! ... Non, je ne regretterai jamais de m'être prostituée ... ça m'a donné une sécurité monétaire, de l'assurance, ça m'a ôté mes complexes. (Texier & Vézina, 1978 : 134)

Ulla, qui malgré sa difficulté à assumer ses débuts prostitutionnels avait clairement fait son choix:

J'avais un bon métier grâce auquel je gagnais, à cette époque - relativement bien ma vie, mais je ne voulais pas croupir, rester comme cela toute mon existence, et pour une femme, il n'y a pas beaucoup de choses à faire, surtout lorsqu'elle a un enfant et qu'elle ne veut pas s'en séparer. (Ulla, 1976 : 20)

Ainsi, "entrer" dans la prostitution est toujours un choix répondant à un moindre mal, peu importe ce qui y sera contingent par la suite (dégoût-honte-mépris-peur). Mieux vaut être prostituée que pauvre; ou que végéter dans un emploi de troisième classe; ou qu'abandonner son (ses) enfant(s); ou que manquer de drogue; ou qu'être une "femme mariée", (on y reviendra) ... la liste peut être longue. Longue de tous les interdits qui pèsent sur les femmes, de tous les non-possibles à être, autrement que dans les sphères mineures.

b) Regard du policier et/ou regard de l'autre

Mais le fait de choisir la prostitution, peu importe la marge de choix, présuppose qu'il faut vivre dans un système de contraintes où, pour beaucoup de prostituées, le reste de la société est vue comme l'Oeil Juge/Justicier qui condamne, qui culpabilise, qui crée une surenchère par rapport aux normes morales déjà intériorisées. Et c'est à travers le policier, la peur du policier et son attitude que se concrétise le seul rapport que la prostituée entretient, sur une base régulière avec "l'autre monde". Le policier est non seulement le symbole de tout ce

système répressif qui pourchasse, se déguise, ment (avec un objectif honorable, bien entendu!), matraque et humilie, jouant de son pouvoir de façon abusive et superfétatoire, mais encore davantage, il devient, à la longue, la représentation interprétative de ce que toute la société pense des prostituées. Transfert du jugement, du regard du policier en regard social où tout individu, mais particulièrement les femmes "honnêtes" (straight), et les enfants, ont le pouvoir, d'un seul regard, de générer culpabilité, honte, désarroi.

C'est ça la marche pour moi. Le regard des autres, de tous les autres pour qui je deviens transparente. Je n'ose jamais passer plus de deux fois devant la même terrasse. Il me semble que ce que je fais devient alors évident, que le regard le moins exercé me repère, me traite d'ordure. (Cordelier, 1976 : 213)

Marie

Je crois que c'est en travaillant la journée que j'ai pu constater combien les enfants avaient de si grands yeux, et qu'ils regardaient et enregistraient tout. Si j'avais pu, je me serais transformée en mobylette ou en voiture le long du trottoir tant ces regards me reflétaient ... et cela me figeait sur place. (Ulla, 1976 : 57)

Ulla

Ce qui gêne le plus dans ce métier, c'est de ne pas pouvoir dire ce qu'on fait, c'est de devoir cacher une partie de sa vie. (Gaillard, 1981 : 108)

France

c) Fichée/stigmatisée: Moi? Une prostituée?

C'est généralement à travers le processus d'arrestation/inculpation ou de mise en carte (selon le système juridique des différents pays)

que sonne le glas, pour la prostituée, du subtil jeu de cache-cache qu'elle entretient avec elle-même, repoussant toujours plus loin, dans un coin d'ombre de la conscience, la minute où il faudra ne plus refuser d'admettre l'évidence; une prostituée en devenir n'est pas vraiment encore, une prostituée, et elle a beau faire plusieurs clients par semaine ou par jour, rien encore n'est vraiment définitif, dans sa tête. C'est un jeu avec soi-même où la certitude de la courte échéance, bien que toujours reportée, est la garantie qu'elle se donne continuellement qu'elle ne fait ce "métier-là" qu'en attendant, question de survivre maintenant, mais c'est sûr; dans un mois, deux au maximum, j'arrête". Jeu, indéfiniment reconstitué, tant qu'elle ne tombe pas dans une rafle policière. Là est l'évidence, le stigmat, la marque. On l'a dénommée, fichée, cataloguée, marginalisée.

... et voilà, j'y suis! ne réalisant pas quel genre de contrat je viens de signer: fichée à la vie, à la mort, prostituée notoire ... en combien d'exemplaires vais-je être distribuée? Où? Jusqu'à quand? Y aura-t-il un jour moyen de les détruire ces photos ou un tableau noir sert de paysage? Nom, prénoms, date et lieu de naissance, comme si mon visage ne suffisait pas! (Cordelier, 1976 : 16)

Marie

Pour la première fois, je viens de ressentir que je suis réellement devenue une prostituée, et que l'on m'a cataloguée comme telle. (Ulla, 1976 : 46)

Ulla

Nécessité, obligation de faire face à l'évidence. Mais dans la distance qui se crée entre comment la personne se voit depuis toujours et l'image

subite, symbolique de prostituée accordée socialement à son nom, à son identité, il y a tout le désarroi du désaveu, du refus. Comme si le manteau "prostituée" était un vêtement rigide à l'intérieur duquel l'on ne se reconnaît pas, où il n'y a plus de place pour bouger en tant que soi-même. Et dans le même temps, réaliser que l'on est toujours soi, malgré tout, confronte l'archétype à une réalité connue: ainsi c'est ça une prostituée; une prostituée, c'est moi.

Pourtant, je ne sens en moi-même aucun changement, j'ai toujours la même tête, toujours les mêmes sentiments. Mais d'autres ont décrété, une fois pour toutes que je suis devenue une "putain" parce que la "bonne morale" l'exige ... Mon Dieu, où ai-je une marque? Où se trouve cette déchéance? Tout ce que j'ai pu être auparavant, tout ce que je suis encore, n'existe donc plus? (Ulla, 1976 : 46)

Ulla

... je ne peux plus tromper personne, à part moi! Il est grand temps que je m'accepte. (Cordelier, 1976 : 217)

Marie

Mais, en plus de la confrontation d'identité, dans le rapport au policier, il y a aussi la peur.

Pourvu qu'ils ne m'attrapent pas, je ne suis pas encore fichée, et j'ai tellement entendu d'horreurs sur ce truc-là que j'ai une frousse terrible d'être chopée. (Ulla, 1976 : 36)

Ulla

La peur qui précède le tout, la peur de la première confrontation, entretenue et dans les sagas que les prostituées se glissent entre elles, les soirs où les clients sont déserteurs, et dans l'attitude des policiers qui-

prennent, semble-t-il, un malin plaisir à perpétuer l'image du policier représentant de l'ordre-sauvegarde-de-la-famille-de-la-morale-et-du-droit. ... Position de pouvoir, jeu de pouvoir: il y a dans le système patriarcal de ces hommes qui éprouveront toujours un plaisir réel à humilier des femmes, particulièrement lorsque celle-ci, "d'évidence", sont fautives.

Fautives, elles ne le ressentent pas toutes de cette façon. Mais la plupart, tout au moins lors de leur première arrestation, ont quelque chose à cacher: soit leur carte d'identité si elles sont mineures (expédition certaine au tribunal de la Jeunesse et dans un "foyer" surveillé); soit leur carnet d'adresse, si elles vivent avec une autre personne (charge de proxénitisme); soit encore le fait qu'elles ont des enfants (qu'on pourrait leur enlever pour conduite immorale), ou qu'elles possèdent dans leur sac une drogue quelconque qu'elles n'ont pas eu le temps de balancer à temps etc ... Etre en nécessité de cacher quelque chose, c'est déjà se placer en position d'infériorité ... dont le plus souvent, le policier abuse. Ce qui marque le plus, dans ce rapport, finalement, c'est le traumatisme d'être vue, traitée comme des sous-femmes, du bétail, des criminelles dangereuses.

C'est assez terrible parce qu'en sortant de là-bas, on a l'impression d'avoir tué son père et sa mère. C'est horrible. Je me sentais vraiment comme si j'avais commis un crime. Vous arrivez là-bas, on vous regarde un peu comme une bête curieuse ... Voilà! Après, en rentrant chez moi, j'étais dans le bus et j'avais l'impression que c'était marqué sur ma figure, que mes empreintes étaient sur ma figure, enfin, que j'avais un numéro sur le front. (Gaillard, 1981 : 78)

Natacha

J'étais en position d'infériorité, on me le faisait bien sentir en me tutoyant ... Je sortis du commissariat meurtrie, humiliée. J'appartenais désormais au cheptel de l'Etat. (De Coninck, 1977 : 15)

Barbara

... parce que la police, pour nous, c'est plus dangereux que les clients ... Ils traitent la fille comme une fille de rien, alors qu'ils en ont besoin, alors que la société en a besoin ... (Texier & Vézina, 1978 : 143)

Suzanne

Pourtant, malgré la peur de la première arrestation, certaines prostituées (non-mineures), se font une raison, considèrent que les nuits au poste, les amendes, les brimades quelquefois, font partie des risques du métier avec lesquels il faut apprendre à vivre si l'on ne veut pas passer sa vie à se torturer d'angoisse.

Moi, je trouve que les policiers sont pas mal corrects avec les filles. Ils font leur travail, nous on fait le nôtre. Ils ne sont pas durs, ils blaguent avec nous. Qu'est-ce que tu veux, il faut bien qu'ils fassent respecter la loi! (Texier & Vézina, 1978 : 34)

Marie-Thérèse

Moi, je me suis fait arrêter trois fois. Bof, c'est pas bien inquiétant, c'est dans les règles du jeu! Tu passes la nuit en cellule et le lendemain matin les policiers te traduisent devant la Cour Municipale. Là, le juge te donne une amende qui varie de cent à quatre cents dollars ... Après, tu rentres chez toi, et tu peux recommencer à travailler! ... Je n'en veux pas aux policiers: ils font leur travail, nous, on fait le nôtre. Qu'est-ce que tu veux que je fasse? C'est comme ça ... J'accepte les risques du métier. (Texier & Vézina, 1978 : 70)

Louise (call-girl)

Après six condamnations, le juge te considère comme professionnelle. Je suis bonne pour un minimum de six mois de prison. Je m'y attends. Je suis prête. J'ai réglé mes affaires en conséquence ... Moi, je vais en profiter pour étudier, lire et surtout écrire. J'ai commencé mon autobiographie et j'ai l'intention de la continuer à Tanguay. (Texier & Vézina, 1978 : 156)

Barbara (call-girl)

Encore ne faudrait-il pas confondre harcèlement policier et acceptation de ces "risques du métier". Recevoir des amendes, subir des arrestations, "faire du temps", peuvent en effet être vus comme des nécessités désagréables comme il y en a dans tous les métiers. Ce qui cependant s'accepte plus mal, c'est le sur-pouvoir dont font preuve les autorités policières. Et peut-être, somme toute, ce qu'il faut comprendre, c'est que l'attitude policière, qui, bien sûr, peut être plus ou moins abusive selon les individus, est ressentie en termes d'humiliation par ces femmes, justement qui refusent de jouer le jeu, qui considèrent précisément que le jeu est faussé à la base. Ces femmes chez qui gronde une révolte personnelle et pour qui, l'idée de l'arrestation en soi et l'attitude policière sonnent comme une incongruité, une insulte ... quelque chose comme une gifle de l'hypocrisie du système. Et surgit la rage de penser que cet homme-là qui a fait l'arrestation, hier peut-être, était client.

Cette Barbara, call-girl, qui dit avec autant de désinvolture vouloir rédiger son autobiographie à Tanguay, affirme cependant son mépris pour les policiers: avant tout, refuser de jouer le jeu, c'est garder une certaine estime de soi.

J'en connais des filles, à Montréal, qui se sont fait avoir. Des policiers les embarquaient en leur proposant de les protéger contre des arrestations éventuelles si elles acceptaient de coucher avec eux. C'est sûr: elles acceptaient et le lendemain, elles se retrouvaient quand même au poste de police. Faut jamais faire confiance à un policier. Jamais! Moi, ils ne m'aiment pas beaucoup. Ils savent que je n'entre pas dans leurs petits jeux, je ne blague pas avec eux, je ne leur raconte pas de farces cochonnes, je ne les laisse pas me toucher. Ça les agace, ils me bousculent, me traitent de haut. Mais je préfère ça! (Texier & Vézina, 1978 : 159)

Connaissance de sa valeur, respect de soi; c'est peut être ce qui est le moins accepté chez une femme, d'autant plus si elle est prostituée. Et c'est sûrement ce que l'on vise le plus à détruire, ce que l'on veut avant tout écraser chez ces dernières. Comme on le voit, c'est à travers le processus de répression, ré-activant le code moral ambiant, que la prostituée est appelée à se définir comme différente, marginale, fautive, exclue. Et pour peu que ce processus s'inscrive dans les lignes psychiques d'une femme ayant déjà, depuis l'enfance, subi rejet sur rejet, il faut une sérieuse dose de caractère pour mettre de côté l'image que la société colle, comme une nouvelle peau, à travers toutes les humiliations, tous les mépris pour qu'enfin la prostituée s'affirme dans tout ce qu'elle a de plus fondamental: son être de femme-au-monde, qu'on ne veut voir que comme "déviant", mais qui est d'abord autre chose.

Oui sûrement, j'ai tué! j'ai tué la dernière trace d'humanité qui existait chez Ulla vis-à-vis de la société. En effet, je suis une criminelle, je l'avoue. Et de plus, je garde en otage l'autre personne qui existe en elle, et ne la rendrai que lorsque l'on m'aura donné le droit d'exister en tant que telle. (Ulla, 1976 : 132)

Ulla

Marginale, clameront les engoncés, les prisonniers d'un confort imbécile et aliénant. Oui, marginale, inadaptée à la société mensongère et tordue ... société dont ils prennent soin d'exclure consciencieusement tous les enfants des courants d'air.
(Cordelier, 1976 : 389)

Marie

Se reconnaissant désormais comme marginale, partie intégrante de l'autre monde, c'est par et à travers sa prostitution que la femme prostituée s'affirmera et se confrontera au reste du social. Apprentissage du double-standard, qui avant d'être conscientisé, comme celui des autres femmes, dites normales, comme une infériorisation due à son fait "femme" dans un monde d'hommes, devra transgresser son rôle de "déviante", rôle imposé sans raisons autres qu'une morale archaïque, patriarcale. Point de départ de son regard sur le monde: la prostitution. Point d'arrivée de sa critique acerbe: le "vrai" monde, les autres, et particulièrement les femmes sont fondamentalement hypocrites.

Je ne veux pas gommer ma prostitution. Je veux garder mon autonomie, assumer ma révolte comme ça, gagner mon argent comme ça, en faire ce que je veux. (Réal, 1974 : 118)

Grisélidis

* * *

II. LE DOUBLE-STANDARD: MOINS PROSTITUEE QUE D'AUTRES ... ET DIFFERENTE

S'accepter prostituée et/ou avoir été obligée de se définir comme telle, est le déclencheur à partir duquel la fille, la femme, commence à regarder autour d'elle, fait une première évaluation de "son" monde, juge et rationalise ce monde. Passeport autorisant une analyse validée

par le fait de l'expérience et de la négociation quotidienne entre cette expérience, l'acceptation de soi et le regard critique sur les autres; boomerang où l'aller-retour est un perpétuel jeu d'équilibre entre la justification nécessaire qui permet d'y être, et d'y rester, et une lucidité crue sur le reste de la société qui est, dès lors, perçue comme un décalque à l'envers du monde prostitutionnel, mais simplement enrubanné de valeurs morales et de bonne conscience.

C'est ici que s'affrontent deux tendances contradictoires dans la vision dialectique que les prostituées entretiennent du rapport prostitution/société. D'une part, la tendance uniformisante: la société et le monde de la prostitution sont équivalents; i.e., toutes les femmes sont prostituées. De l'autre, la tendance différentielle: ce sont deux mondes et il y a un fossé infranchissable entre les femmes dites "honnêtes" et les prostituées. Bien qu'entre ces deux pôles extrêmes, toutes les mouvances soient possibles, deux trames se dégagent de chacune de ces perceptions, qui ont une nette influence sur la façon dont les prostituées définiront leur environnement.

a) Tout le monde se prostitue

Dans cette ligne de pensée, l'identification prostitution-société repose sur la conviction que tous/tes se prostituent d'une façon ou de l'autre. Négligeant les catégories pré-édictees par la morale traditionnelle sur comment se définit la prostitution, on pose de base, l'équivalence entre toutes les formes hiérarchiques de rapports de

domination et le rapport prostituée/client qui n'est vu que comme une des formes de prostitution que l'on retrouve dans le social. On établit ainsi certaines catégories de groupes sociaux servant d'exemples, effaçant au niveau de l'analyse ou de la perception les différences structurelles qui peuvent exister entre elles, pour minimiser et démontrer l'incohérence sociale de la marginalisation de la prostituée.

Et comme c'est avant tout à partir des femmes normales, i.e., les femmes mariées que se constitue la norme, le modèle, en dehors de quoi toute autre femme est "déviante", c'est en démontrant qu'elles aussi se vendent, que les prostituées établiront l'homogénéisation de toutes les femmes. Les femmes mariées se vendent au mari, pour le logement, l'entretien des enfants, la sécurité affective etc. Sous couvert d'honorabilité, bien sûr, elles se vendent quand même! Pour une alliance! Premier double-standard qu'il faut faire voler en éclats: les femmes mariées sont des prostituées, des prostituées qui s'ignorent, pour qui, non seulement le rapport au mari est empreint d'ambivalences mais qui, en plus, sont doublement contraintes:

Les femmes mariées sont parfois encore plus pognées, car elles vivent sur deux images à la fois: celle de la putain (elles marchandent leur sexe contre le logement et la nourriture gratuite), et celle de la vierge intouchable. Elles jouent sur les deux images à la fois. Tandis que pour les prostituées, au moins le marchandage est clair: elles vendent leur sexe pour du comptant. (Texier & Vézina, 1978 : 24)

Micheline

Tentative de renversement du modèle, exorcisation du rapport à la morale: n'est pas honnête celle que l'on aurait cru. Et dans cette fresque où toutes les femmes se vendent, les prostituées apparaissent comme "meilleures", parce que plus franches, plus autonomes, moins serviles: elles ont refusé l'humiliation "d'appartenir" à un homme, de se faire "entretenir" par un homme.

M'acheter un mari! Ce serait la solution la plus confortable, mais la pire aussi ... Rien ne me semble plus humiliant que de vivre toute sa vie avec un type, l'enquiquiner, s'enquiquiner, faire des enfants pour montrer que l'on remplit bien son contrat, ne pas l'aimer mais rester avec lui par obligation: mieux vaut carrément se "prostituer"! (Ulla, 1976 : 20)

Ulla

J'aime mieux me prostituer et avoir de l'argent à moi que de me faire entretenir par un homme. (Texier & Vézina, 1978 : 104)

Michèle

Dans ce rapport d'idées, si toutes les femmes sont prostituées, conséquemment, tous les maris/amis sont des proxos.

La différence entre un mari et sa femme, un amant et sa maîtresse, une fille et son mec, c'est la même exactement, mais transposée dans un autre milieu. La différence, la seule, ce n'est pas que le type est un proxénète, c'est que la fille est une prostituée. Les mecs des filles ne sont pas plus salauds avec elles que les maris normaux avec leur femme. Or, on n'arrête pas pour proxénitisme tous les types qui font trimer leur femme pendant qu'eux se paient du bon temps, ceux qui, avec un petit sourire, ou même quelquefois sans rien, partent le dimanche à la pêche, jouer aux boules ou en voyage pendant que leur femme garde les marmots. (Chaleil, 1981 : 467)

Maud

Réhabilitation du souteneur après celle des prostituées. On détruit toutes les catégories symboliques du social, on prouve la non-congruence de ces valeurs sociétales, de ces lois, qui se permettent de juger et de punir les prostituées.

Déjà la révolte gronde en moi contre ces gens qui me jugent: qui sont-ils après tout? Plus mesquins qu'un ragoût de l'armée du salut, plus hypocrites qu'une armée de Judas. (Ulla, 1976 : 56)

Ulla

Dans cette ligne de pensée, non seulement les clients sont des hommes ordinaires achetant un "service sexuel" comme n'importe quel autre service, mais de plus la prostitution est vue comme un métier, un métier comme les autres, avec ses avantages et ses inconvénients.

Pour moi la prostitution, c'est un métier, c'est un travail comme n'importe quel autre. Moi, je fais ça comme un travail, de 8h. à 5h. ... C'est sûr qu'il y a des moments où c'est pas drôle. Mais est-ce que ce n'est pas comme ça dans tous les métiers? Dans votre métier à vous, est-ce qu'il n'y a pas des moments où vous devez écrire sur des sujets qui ne vous plaisent pas ou avec lesquels vous n'êtes pas d'accord? C'est aussi de la prostitution ... (Texier & Vézina, 1978 : 146)

Suzanne

Je gagne ma vie honnêtement et je fais un métier utile. Vous ne trouvez pas qu'il y a des professions où les gens se prostituent plus - dans le sens figuré du terme - que nous? (Texier & Vézina, 1978 : 160)

Barbara (call-girl)

Je les méprise pas, les hommes. On les utilise, ils nous utilisent! (Texier & Vézina, 1978 : 121)

Flo

Moi, je les respecte les hommes avec qui je sors ...
 je n'ai jamais été dégoûtée des hommes à cause du
 travail que je fais ... Dans le fond, c'est un
 métier très important qu'on fait. Heureusement qu'il
 y en a des filles comme nous. (Texier & Vézina,
 1978 : 134)

Marie-Thérèse

Ainsi, les prostituées ne se prostituent pas davantage que les autres femmes, les souteneurs sont comme tous les hommes/maris/amis dans leur rapport aux femmes, et la prostitution est un métier comme un autre dans lequel n'entre pas plus de rapport de domination ou de sexage que dans tout autre rapport salarié. Poussant plus loin l'analogie prostitution/société, certaines prostituées féministes porteront au niveau de l'éthique individuelle la définition de la prostitution: se prostituer c'est accepter de faire des compromissions par rapport à ses principes fondamentaux.

We live in a world of commodities and usually the need to compromise the ideal to survive in such a world is accepted as a "fact of life". For the most part, individuals are able to determine their own kind and extent of compromise: the factory worker may spend most of his waking hours as a human machine, sacrificing his human potential for the security of a weekly paycheck; a woman may relinquish her name, body and anything else required in marriage for the security she feels it brings; an idealist is encouraged to "adjust" his "high standards" to facilitate his climb up the corporate ladder; the artist sells his creative integrity and the intellectual his intellectual integrity; a doctor or hospital can withhold critical medical aid or a businessman destroy urgently needed food as a matter of "policy" if the price cannot be met. All these exchanges involve the buying and selling, as commodities, those things we purport to hold dear; all involve compromising "the ideal" and all are forms of prostitution. (C.O.R.P., 1984 : 2)

Peggie Miller

On pourrait indéfiniment donner des exemples ré-enforcissant cette perception spécifique de la prostitution. Mais ces idées, évidemment, ne sont partagées ni par toutes les prostituées, ni d'ailleurs par toutes les féministes. (on y reviendra, dans le chapitre suivant).

b) La prostitution: esclavage des femmes

La deuxième façon de percevoir le monde prostitutionnel s'attache moins à définir (en les opposant ou en les unissant) les différents acteurs (prostituées/proxos/femmes mariées/maris), qu'à circonscrire le pourquoi et le comment de l'existence de la prostitution en soi et des significations qui en découlent. Interaction entre le vécu moral personnel de la prostituée et l'ensemble de l'analyse voulant que la prostitution existe parce que les hommes ont besoin de dénigrer tout ce qui est sexuel, de rabaisser les femmes, de les mépriser, de les réifier pour se constituer un "capital" de virilité, pour activer/ré-activer leur pouvoir, leur concept de pouvoir. Dans ce jeu de puissance dans lequel entre nécessairement l'archétype du couple sado/maso (peut importe qui joue le rôle), et qui peut être extrapolé à l'infini du jeu de domination, la femme, si elle n'est pas perdante socialement (elle obtient l'argent: enjeu du pouvoir), l'est toujours moralement et psychiquement. C'est un aller-simple pour la dégradation et l'humiliation.

Il y a dans la prostitution une indignité particulière, comme si le sexe était une chose sale et que les hommes

ne pouvaient en jouir qu'avec quelqu'un de bas. Ca implique une sorte de mépris, de dédain et une sorte de triomphe sur un autre être humain ...
Le pire dans la prostitution, c'est qu'on est obligé de vendre non seulement son sexe, mais aussi son humanité. C'est ça le pire: ce qu'on vend, c'est sa dignité humaine. C'est ça le plus humiliant: être forcée de leur dire tout le temps "amen" parce qu'on a été achetée. (Millet, 1972 : 32, 34)

J.

Se prostituer, c'est comme un éternel hiver. Au début cela semble impossible et puis, avec le temps, on finit par se dire que le mot Soleil n'est qu'un mot inventé par les hommes. (Cordelier, 1976 : 85)

Sophie

Et la morale de cette morale où on voudrait nous maintenir, c'est que dans ce système patriarcal, les femmes sont opprimées en tant que classe et en tant que sexe. Et en tant que race: nous savons bien que l'Etat Papa ne pleure la traite des blanches que parce qu'il ne veut nous reconnaître que vierges et blanches, quand sa réalité est pute et noire. Nous savons bien, mais c'est mieux de l'entendre de la bouche de Margo,* que l'incarcération des prostituées, c'est l'exemplification de la condition des femmes, toutes, que l'Etat n'a pu maintenir sous le joug de Loi qu'à déclarer déchues et hors-la-loi les autres. (Quotidien des femmes, 18 nov. 1975 : 3)

Anonyme

A vivre la prostitution comme un éternel état d'humiliation, où le pouvoir est de l'autre bord, comment ne peut-on développer un profond dégoût, voire un mépris permanent pour toute cette race d'hommes qui, possédant l'argent, le beau rôle, tous les atouts, viennent acheter leur virilité comme un droit, celui du dominateur.

Les types qui me donnent de l'argent, ils sont de l'autre bord pour moi ... (Millet, 1972 : 17)

J.

*Il s'agit ici de Margo St-James, fondatrice de C.O.Y.O.T.E. aux Etats-Unis.

C'est difficile de ne pas mépriser les clients quand tu les vois comme les voit une prostituée. (Texier & Vézina, 1978 : 87)

Ginette

... ce qu'il vous faut, ce qui vous plaît, c'est de frayer avec l'abject. Malgré votre mépris, vous portez en vous le goût du morbide! C'est bon de penser que vous avez à votre disposition une fille qui, avant vous, a déjà fait une dizaine de clients et qu'après vous, il y en aura une autre dizaine. Vous n'êtes plus monsieur-tout-le-monde, vous entrez en compétition! Vous sortez du nombre, vous devenez l'émule de centaines de milliers d'hommes! (Cordelier, 1976 : 316)

Sophie

Extrapolation de la classe des clients à celle de tous les hommes qui, par la structure patriarcale, ont pu se permettre de tous temps d'inférioriser les femmes pour pouvoir les contrôler, moralement ...

La prostitution a été instituée pour assurer une domination sur les femmes et le contrôle de leur corps. (Quotidien des femmes, 18 nov. 1975 : 4)

Margo St-James

La prostitution rabaisse non seulement les femmes, mais le sexe ... (Millet, 1972 : 24)

- J.

... et juridiquement

... parce qu'au regard de la loi, le bouc émissaire, c'est toujours la femme puisque "vendre ses services sexuels" ça s'appelle la prostitution, et c'est pénalisé; "refuser ses services sexuels", ça s'appelle le viol et c'est pénalisé; car si une femme se fait payer, il lui en coûte; et si elle dit non, il lui en coûte; ... (Quotidien des femmes, 18 nov. 1975 : 3)

Anonyme

Dans cette façon de voir, la prostitution ne pourra jamais être "un métier comme les autres", parce que le vice de l'homme qui s'y manifeste ne peut renvoyer qu'à la dégradation de la femme qui lui permet de s'exprimer et à la structure sociale qui autorise que cela existe.

C'est toujours sur le corps d'une femme qui se vend à la passe, contre tant de temps, contre tant d'argent, que d'autres peuvent se donner les yeux fermés et sans compter ... (Quotidien des femmes, 18 nov. 1975 : 3)

Anonyme

Ce monsieur tout-le-monde qui sort du bordel comme du restaurant le ventre plein de sauce, la conscience bien nette, la réplique à la boutonnière! Qui êtes-vous? Qui suis-je? Ohé, mes hommes, plutôt que de tendre vos verges, tendez-moi vos mains, ouvrez grand vos yeux. Vous êtes mon miroir ... Il n'y a pas encore de place dans ma tête pour la haine, mais mon ventre est gonflé de vos injures ... Je suis funambule sur le fil tendu du mépris. (Cordelier, 1976 : 215)

Sophie

Profession? - Prostituée. Nous aurions beau avoir un numéro d'immatriculation à la Sécurité Sociale et payer des impôts comme tous les français, nous n'aurions toujours pas le rang de personne. Nous aurions seulement gagné un proxénète, l'Etat. Le proxénétisme de l'Etat ne s'exercerait plus sous forme de brimades, d'amendes, mais sous une façade honorable. On change la couleur du papier; mais le mur reste moisi dessous. (De Coninck, 1977: 123)

Barbara

Et conséquemment, on refusera aux autres femmes le droit de se définir "prostituées" parce que cela oblige à une évacuation du vécu spécifique des prostituées.

C'est confortable de dire "nous sommes toutes des prostituées", quand on peut se promener tranquillement dans la rue, quand on ne vit pas dans la crainte d'être reconnue par un client et quand on ne passe pas une partie de ses nuits au poste de police ...

Il y a une différence fondamentale entre vendre sa capacité de travail, intellectuel, manuel ou ménager et s'allonger quinze fois par jour sur un lit miteux pour se laisser violer en échange d'un billet de 50F....

Entre les femmes "normales" et les prostituées s'étend un gouffre infranchissable. (De Coninck, 1976 : 189)

Barbara

En mettant l'importance sur le côté d'humiliation vécu par la prostituée, en mettant à jour les racines ontologiques de l'existence de la prostitution, cette autre vision de la prostitution porte en elle une conscience plus aigüe de la domination patriarcale sur les femmes en général et les prostituées en particulier, et place au premier plan le sentiment de réification que vit la prostituée en tant que corps/objet.

Ce sera toujours l'éternel recommencement tant que l'on n'apprendra pas à nos enfants qu'une jeune femme au coin de la rue, c'est une FEMME. (Ulla, 1977 : 199)

Ulla

Je suis une femme, je ne veux pas ressembler à un homme, je ne les aime pas assez, je ne suis pas un objet, je suis un corps avec ses souffrances ... (Quotidien des femmes, 18 nov. 1975 : 2)

Barbara

III. LE CORPS DU DELIT: L'ARGENT

Dire que la prostituée entretient un rapport à son corps médiatisé par l'argent, est une évidence trop de fois répétée pourqu'il soit besoin d'y insister davantage. (cf. entre autres les études de Lebel (1979) et Chaleil (1981)). Toute prostituée qu'elle croit vendre son corps ou un service sexuel, le fait pour l'argent. Il n'y a rien d'autre à y trouver: pas de gloire, pas de prestige, pas de statut social, pas de considération. Que du rejet, du mépris ... et de l'argent. Elles le disent toutes, comme Suzanne "c'est tellement payant ce métier-là". Au départ, c'est toujours une question d'argent, pour survivre maintenant. Sauf de rares exceptions, comme Marie-Thérèse qui affirme qu'

en fait, c'est parce que je suis une fille bourrée de complexes que j'ai commencé à me prostituer ... Physiquement, je ne m'aime pas. Je ne suis pas belle, je suis trop grosse. Pendant longtemps, j'en ai souffert. ... J'avais besoin d'amour, de contact, de chaleur moi aussi, alors j'ai commencé comme ça. (Texier & Vézina, 1978 : 133)

Pour la grande majorité des filles, l'argent est le dénominateur commun des débuts ... et de la suite. Après avoir trouvé l'argent qu'il faut, pour les problèmes immédiats ... la logique du capital fait le reste. On continue, juste le temps de payer-ci, d'acheter cela, de mettre de l'argent de côté ... et la roue tourne. L'argent, on le sait tous, est une drogue, une drogue donnant une identité, un pouvoir, un être par l'avoir..

... On m'a lavé le cerveau. On m'a injecté le sérum de persévérance et me voilà prête à me vendre, à me distribuer sans tapage; me voilà faite comme un melon, bonne comme la romaine, MONEY, MONEY, MONEY. (Cordelier, 1976 : 120)

Sophie

a) *Le rejet ou non du corps: la différence de la honte*

Mais au delà la volonté de "faire de l'argent" pour subvenir à ses besoins existentiels, qu'ils aillent de simplement manger et se loger à prouver que l'on est quelqu'un, il y a dans le rapport à l'argent, pour la prostituée, à la fois le cynisme de jouer le jeu du système - on détermine mon corps "objet", c'est donc en "objet" que je le vends - et la résistance au système - au moins que cela me serve et qu'avec l'argent je rachète ma valeur d'existence. Avec tout ce que cela comporte comme ambivalences et comme rapport à son corps, à soi.

Pour certaines, cela impliquera le rejet du corps comme enveloppe usée, salie, qui ne leur appartient plus. Corps déchu.

Berk! je déteste mon sexe. Je l'ai découvert trop tôt ou trop tard, ou plutôt celui qui me servait de grand-père l'a découvert pour moi ... (Cordelier, 1976 : 383)

Sophie

Avec, en prime, la terreur constante de la maladie.

Notre terreur à nous, les prostituées, c'est d'être malades! Oh! pas d'une angine ... non, non, plutôt d'une blennorragie. (Ulla; 1976 : 160)

Ulla

La maladie, cela signifie entre autres choses l'arrêt du travail, donc, plus d'argent. A Lyon depuis que les hôtels sont fermés, la discipline s'est instaurée dans la rue et les femmes se chargent elles-mêmes de la faire respecter. Une femme atteinte peut entraîner la contamination de plusieurs autres dans la même soirée, car les clients vont souvent voir plusieurs prostituées de suite. Aussi, une femme malade ne reprend sa place sur le trottoir qu'avec un certificat médical la déclarant guérie. (De Coninck, 1977 : 13)

Barbara

Mais, au bout du sentiment de rejet de ce corps, à la dernière limite de l'acceptable, il y a la révolte schizoïde qui, voulant gérer la culpabilité perpétuelle, se travestit en auto-punition. Ainsi, Sophie, se retrouvant au tapin le lendemain d'un avortement:

Si j'agis ainsi, ce n'est pas par avidité, mais par défi ... Défi vis-à-vis de moi-même surtout, vis-à-vis des structures établies. (Cordelier, 1976 : 160)

Mon sexe, on m'a toujours punie à cause de mon malheureux sexe, donc j'ai jamais pu en jouir finalement, alors il vient un moment où, en se prostituant, on dit merde à tout le monde, y compris à son propre sexe, à celui des autres, à sa mère, à son père, à toute la société, et puis on envoie tout au diable et on dit je m'en fous de tout! Et ce malheureux sexe, eh bien au moins j'en tire du fric, voilà! Et en plus, c'est anti-moral, anti-éducatif, anti-religieux, eh bien je les emmerde jusqu'au bout! (Gaillard, 1981 : 56)

Grisélidis

Malheureusement, on ne peut se foutre de tout, tout le temps, et lorsqu'on a eu une socialisation profondément morale, la honte - pôle dialectique de la culpabilité - affleure.

Intérieurement, je poussai un soupir de soulagement: j'allais travailler de nuit. La journée, je ne sais pas si j'aurais osé, j'avais trop honte ... (Cordelier, 1976 : 11)

Sophie

Je sais que c'est difficile d'arracher la honte de notre corps; nous la portons depuis trop longtemps. Moi aussi, l'amour physique me fait peur, parce que j'ai eu la même éducation puritaine que les autres et que j'ai vécu toute ma vie dans des mondes qui salissaient la sexualité. (De Coninck, 1977 : 44)

Barbara

Cependant, elles ne vivent pas toutes la honte, de la même façon qu'elles ne rejettent pas toutes leur corps. Histoires personnelles différentes, vécus psychologiques moins "traumatisants", celles qui ont "presque" rationnellement choisi la prostitution ne semblent pas avoir autant de problèmes à ce sujet, avoueront parfois prendre du plaisir à leurs relations avec certains clients (ben quoi! je suis humaine! disait Marie-Thérèse), et diront davantage, comme cette autre Barbara, call-girl à Montréal:

Honte? Pourquoi aurais-je honte? Je gagne ma vie honnêtement et je fais un métier utile.
(Texier & Vézina, 1978 : 158)

b) Des mécanismes de survie

Mais, honte ou pas, il faut vivre malgré tout chaque jour confrontées aux stéréotypes sociaux, et donc se créer des mécanismes de survie, qui iront de la "double personnalité à l'homosexualité, en passant par la création d'interdits aux clients sur certaines parties de leur corps.

Pour celles qui refusent l'identité de prostituée, comme la Marie/Sophie de la Dérobade,

Il est grand temps que je m'accepte! Cependant, je ne m'y résous pas. M'accepter c'est capituler, je refuse. (Cordelier, 1976 : 217)

ou pour celles qui refusent l'archétype social de la prostituée comme Ulla, le meilleur moyen de vivre avec soi-même semble encore être la dissociation entre le moi/identité réelle et le moi/prostituée. Cela comporte une coupure entre le travail et le reste, entre l'image projetée en tant que prostituée et l'autre, celle de la mère ou de l'amante ou de la ménagère-faisant-ses-courses, etc ... Travestissements, déguisements, changement de personnalité.

La prostituée porte bien un déguisement, mais c'est pour cacher sa véritable personnalité ...
Le jour où je suis devenue prostituée, j'ai fermé mon corps et mon esprit à la vie, j'ai dissocié mon corps de ma tête ... (De Coninck, 1977 : 14, 183)

Barbara

Le meilleur exemple qu'elles en donnent, c'est encore cette nécessité dans laquelle elles se trouvent d'adopter un "nom de guerre" ou "nom de bataille". Déjà, en soi, la dénomination est significative. Bataille contre qui? guerre contre quoi? Cet autre nom est quelqu'un d'autre, quelqu'un qui finit par ne plus ressembler à son vrai moi, quelqu'un qui, de plus en plus prend place dans la tête, après avoir recouvert le corps d'une autre personnalité.

c'est vrai, j'avais oublié que dans cette profession, il fallait laisser le sien, le vrai (nom) à la porte. (Ulla, 1977 : 39)

Ulla

Déchirure et apprentissage. On finit par vivre deux, dissociée de la tête et du corps. Ainsi, Marie la fille des faubourgs parisiens, devenue Sophie la prostituée, se voit contrainte de changer, encore une fois de nom, de personnalité, en entrant dans une nouvelle "boîte":

Mais j'aimais bien Sophie. Je n'étais habituée à elle. Nous étions devenues poires. De Fanny, je ne sais rien. Il va falloir faire connaissance, s'approprier, s'apprendre par coeur afin de ne pas se blesser, se regarder dans la glace, refaire des grimaces, s'inventer un nouveau langage, un nouveau maquillage, se durcir peut-être, se hausser, s'oublier sans se perdre de vue. (Cordelier, 1976 : 291)

Le rapport au corps, même médiatisé par l'argent, est toujours un rapport à l'image que l'on entretient de soi, confirmée par l'acceptation que nous renvoie le regard des autres. Quand on ne sait plus trop quelle image l'on projette, comment ne pas vivre l'angoisse de l'identité?

Ne pas redescendre tout de suite au couloir, m'asseoir au bord du lit, fumer une cigarette, ne pas trop gamberger, tourner le dos à ce miroir qui me regarde! Pourquoi me regardes-tu ainsi? Qui es-tu? Sophie? Fanny? L'autre? Il y a des jours où j'ai l'impression de ne pas te connaître, où tu m'es étrangère, où j'ai envie de te gifler, de te gifler à toute volée ... (Cordelier, 1977 : 316)

^ Sophie

Refus d'identité, refus de son corps: c'est vivre la prostitution comme une auto-destruction pour tuer celle qui a été utilisée par tous, de la première enfance à l'âge de femme et retrouver, reconstruire son identité première.

Il faut que je parvienne par tous les moyens à m'écœurer à me dégoûter, à me faire mourir pour mieux renaître par ma seule force, sans l'aide de personne.

... c'est pas toi, ça, Marie, c'est une autre, une inconnue. Un jour tu deviendras toi, et ton enfance oubliée ressurgira avec une extrême précision.
(Cordelier, 1976 : 160)

Marie/Sophie

Suicide de soi-même au monde, pour se créer un autre soi, un autre monde, celles qui le vivent jusqu'à la lie auront toutes des fantasmes de grand amour et de virginité. Corps déserté pour la prostitution qui se ré-investit lui-même, dans une grande passion, ou dans un grand engagement..

... je voudrais dormir, dormir jusqu'au jour de notre rencontre et me réveiller vierge contre toi.
(Cordelier, 1976 : 390)

Marie/Sophie

De cette poupée inerte fabriquée de toutes pièces, de toutes ces effigies de moi qu'on a battues, affamées, souillées, je ne me souviens pas ...
Au profond de moi, je suis vierge. Je glisse comme une bulle fermée à l'intérieur de vos songes, échappant à vos gestes, à vos langues, à vos griffes. (Réal, 1974 : 25)

Grisélidis

Ainsi cette Grisélidis du Le noir est une couleur deviendra la prostituée-thérapeute-sexuelle, la tête de file d'un mouvement pédagogique des prostituées qui, par des articles, des conférences, à Genève et ailleurs tenteront de démythifier l'image des prostituées et les tabous sexuels qui les entourent. Ré-accréditée, son image d'elle-même, réhabilitée, ce sexe dont elle n'a pu jouir, elle fera de sa prostitution l'enjeu de sa révolte, de son engagement, le défi de son identité.

Ainsi, quels que soient les marques, les sévices, de fait les prostituées diront toutes qu'ils n'ont pas atteint leur vrai "moi", celui-ci reste

réserve, un coin secret dans la tête où "j'ai mes idées"; une neutralité du corps offert, qui n'est qu'un fantôme.

Un autre mécanisme de survie réside dans le fait de se donner le droit de dicter ses propres conditions au client. Le droit de les choisir. Le droit de se réserver des parties du corps intouchables - pas la bouche, pas les seins. Je ne fais que le sexe oral. Ou le contraire: je ne pratique que l'amour vaginal etc ... - toutes définissent pour elles ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. Parties d'elles-mêmes qu'elles réservent pour vivre leur sexualité, en dehors du métier, une fois réintégrée leur vie privée. Mais dans ce dédale de choses à faire ou à ne pas faire, plusieurs se confortent de l'idée que de toutes façons, le client, avec son argent, n'achète que du vent. Une poupée vide, un instrument, cette partie de corps, qui est autre chose qu'elle-même. Révolte là aussi, qui se manifeste dans ce sentiment de supériorité à tromper le client avec un objet déserté.

Rester passive. Même rester passive, c'est une façon de résister. Ça signifie: oui mon corps tu peux l'avoir mais tu n'arriveras pas à m'exciter. Ni à me mettre en colère, ni à m'exciter sexuellement. (Millet, 1972 : 46)

J.

Je fais le tapin et c'est un sale boulot ... En tous cas, ils sont loin d'en avoir pour leur argent. C'est toujours moi qui dicte les conditions. Et je ne baise pas. (Chaleil, 1981 : 347)

Christiane F.

Le temps d'une passe se passe à penser à autre chose, à être ailleurs, à se rêver à Acapulco comme Michèle ou à regarder "le programme télé qui joue" dans la chambre d'hôtel comme Ginette. (Texier & Vézina : 1978).

Finalement, il y a celles qui, à travers une sexualité différentielle, homosexuelle, établissent la valorisation nécessaire que d'autres achètent par l'argent. Plusieurs prostituées vivent avec une autre femme, et, se disent-elles, elles pourront toujours faire tout ce qu'il faudra aux hommes, dans ce métier, ils n'atteignent pas leur sexualité. Celle-ci est ailleurs, toute empreinte d'une suavité, d'une douceur introuvables chez les hommes.

Les femmes, je les aime bien, je les aime bien parce qu'elles sont plus douces. Puis je pense, enfin j'espère toujours qu'elles vont mieux me comprendre. Les hommes, y comprennent rien. (Texier & Vézina, 1978 : 121)

Flo

c) *L'argent: valeur d'être et indépendance*

Le rapport au corps ne se vit pas dans une chambre d'hôtel, avec un client, mais dehors, dans le reste de la vie. C'est là que se décide si la prostituée voit son corps objet, ou si elle renvoie à l'autre l'objectivation qu'il veut lui faire vivre. A travers l'argent.

Dépenser sans compter pour une prostituée, c'est se prouver à elle-même qu'elle existe ... Objets nous sommes, objets nous nous faisons ... A force d'être des caisses enregistreuses, nous nous comportons comme des banques. L'argent justifie notre présence au trottoir, il justifie notre existence en face de nous-mêmes. Le besoin d'afficher son argent, de le dépenser sans compter a les mêmes racines que notre agressivité. (De Coninck, 1977 : 39)

Barbara

Tout le monde dit que c'est nous autres les prostituées qui sont les objets. Mais c'est le contraire: l'homme, c'est nous autres qui le prenons pour un objet. Nous

on dit: viens icitte. On a besoin d'argent. Et puis crache! Alors, il crache, puis on couche avec lui. Qui est l'objet là-dedans? C'est l'homme. (Texier & Vézina, 1978 : 120)

Flo

J'ai fait de l'argent mon allié ... (Cordelier, 1976 : 141)

Sophie

Cet argent, le corps du délit, est ce par quoi se vivra la révolte individuelle, le sentiment d'indépendance et d'autonomie, la réalité par laquelle les prostituées pourront vivre leur vie de femme, hors des cadres traditionnels, sans dépendre d'un homme. Lorsque, dans ce système, l'on n'est pas une "femme professionnelle", que les emplois sont rares et sous-payés, et que l'on veut vivre autonome, combien d'autres solutions y a-t-il?

Les filles qui sont capables de se prostituer pour l'argent avec un but bien précis, ce sont des filles qui ont le sens du commerce ... Elles ne font que reconnaître que leur cul à une valeur marchande. Chez toutes les prostituées, c'est un geste qui peut être considéré comme un geste d'indépendance, même s'il est inconscient. (Texier & Vézina, 1978 : 24)

Micheline

Geste d'indépendance, qui se vit plus ou moins bien, conditionné qu'il est par tous les facteurs sociaux qui ont présidé, contribué, contraint à ce choix. Geste d'indépendance pourtant, qui devait, avec la conscientisation féministe, aboutir en révolte.

Mais je leur montrerai que je suis avant tout une femme, qui a besoin d'être considérée comme telle, sans qu'on lui mette sur le dos le fardeau d'une honte dont le monde entier porte à bout de bras la responsabilité. (Ulla, 1976 : 46)

Ulla

Et puis pour vivre, moi, j'ai besoin d'autre chose,
j'ai besoin de penser que je ne suis pas seulement
là pour écarter les jambes pour un mec. (Gaillard,
1981 : 95)

Maria

* * *

IV. FEMMES D'ABORD: LE DISCOURS DE LA REVOLTE

De toutes ces révoltes personnelles, ressenties individuellement, les soirs d'écoeurement où lors des longues nuits dans les postes de police, surgira une conscientisation, une mise en commun, une solidarité encore jamais vécue par les groupes de prostituées depuis le début du siècle. Mouvements de révolte aux racines multiples: - changements dans les rapports sociaux globaux; érotisation plus grande du tissu social depuis la prétendue libération sexuelle; avènement des mouvements de femmes se créant un espace d'écoute et d'action; plus grand esprit d'indépendance et d'autonomie de la jeunesse ...; - et dont les deux pôles rappellent les tendances déjà exprimées antérieurement par les prostituées. En premier lieu, une protestation contre la répression policière et judiciaire accrue, puis une volonté de prise de parole, un désir profond d'être entendues par le grand public et ainsi de faire changer les stéréotypes sociaux entretenus sur les prostituées.

Partout, ces mouvements ont été la résultante d'une interaction entre la conscience nouvelle des femmes et une mise en place d'un nouveau système de répression ayant pour objectif de "nettoyer les rues". Ces mouvements ont entraîné la formation d'organisations, d'associations, de collectifs,

et se sont répandus comme une traînée de poudre à travers les pays occidentaux à l'intérieur desquels la prostitution, où les actes de la prostitution sont encore considérés comme des délits et sanctionnés en ce sens.

- Création de C.O.Y.O.T.E. (Call Off Your Old Tired Ethics) à San Francisco, par Margo St-James, en 1973. Suivi de près par d'autres associations de prostituées des différentes villes. (Ex: H.O.W.L., P.O.N.Y. ...) - aux Etats-Unis;
- En France, il y eut le Mouvement des Prostituées de Lyon, en 1975 (et l'occupation de l'Eglise de St-Nizier), divers mouvements du même type dans certaines villes françaises. (Ex: Marseille, Grenoble, Paris...), et la mise sur pied du Collectif des Prostituées de France, dans la même année;
- Au Canada, la fondation de l'A.S.P. (Association for the Safety of Prostitutes), à Vancouver, en 1981, suivi de la création de C.O.R.P. (Canadian Organization for the Rights of Prostitutes) à Toronto, en 1983.

Et, je ne mentionne que les plus connues. En dix ans, les prostituées se sont donné des structures de regroupements, des moyens de pression, des porte-parole. Que disent-elles? Que veulent-elles? Des dénonciations et des protestations communes, d'un groupe à l'autre, d'un pays à l'autre:

- elles exigent d'abord, la reconnaissance de ce qu'elles sont avant tout des femmes - pas des poubelles, et du fait que la répression

judiciaire, en plus d'être hypocrite se trompe de cible (arrêter les vrais criminels et les proxénètes de haut vol, non les prostituées et les petits souteneurs de quartier);

- . elles dénoncent le harcèlement policier et la violence non punie (et presque autorisée) des clients et des policiers (viols, agressions sexuelles de toutes sortes);
- . elles veulent être reconnues comme citoyennes à part entière, et que cesse le mépris dont la société les accable injustement;
- . elles refusent la sur-imposition des taxes, amendes, procès-verbaux, etc ...;
- . elles expriment leurs angoisses quant à leurs enfants (qu'ils leur soient enlevés, ou qu'ils subissent des traumatismes à l'école ou sur la rue à cause du métier de leur mère); et leur révolte de ne pouvoir avoir d'ami/e sans qu'il/elle soit poursuivi/e pour proxénitisme;
- . elles accusent la société de leur refuser le droit et les moyens de s'en sortir quand elles le désirent (stigma social) ... et ainsi de suite..

Bref c'est l'explosion de toutes les rancœurs et de toutes les peurs accumulées depuis que des femmes "font la rue".

Au niveau judiciaire, elles demandent, aux Etats-Unis et au Canada, la décriminalisation des actes de la prostitution (bien qu'au Canada la

prostitution ne soit pas un délit, les activités qui y sont reliées sont sanctionnées par le Code). En France, elles refusent, désormais, d'être "verbalisées comme des voitures au coin de la rue".

Voici deux exemples qui illustrent bien le type de protestations et de demandes qu'elles formulent:

En France:

"Nous avons demandé à l'Etat de nous entendre en tant que femmes. Monsieur Pinot, agent de mission, nous a promis une trêve,

elle n'a pas été respectée

la répression policière sévit de plus belle. Nous n'avons plus de moyens d'exercer notre activité.

alors nous disons:

non aux maisons closes
non aux procès verbaux
finies les peines de prison
oui à une justice plus humaine
oui à une imposition modérée
oui pour être des femmes à part entière"

(Quotidien des femmes, 18 nov. 1975)

Collectif des Prostituées de France

Au Canada:

Nous avons besoin d'alternatives - pas de lois;
Nous voulons que l'on cesse de punir les femmes
parce qu'elles sont économiquement défavorisées.
Nous voulons:

1) que des alternatives réelles soient créées:

- meilleurs programmes de formation,
- centres de jour pour enfants,

- davantage de logements abordables,
 - plus de ressources adéquates pour les femmes et les jeunes;
- 2) que les prestations d'aide sociale soient augmentées;
 - 3) que les lois sur la prostitution soient abrogées; (décriminalisation)
 - 4) que les prostituées soient réellement protégées par la loi;
 - 5) que l'on considère la prostitution juvénile pour ce qu'elle est: abus sexuel des enfants et exploitation.

A.S.P. (1983)

Toutes ces revendications, et encore bien d'autres dont il serait inutile de faire ici la nomenclature renvoient aux problèmes psychologiques et sociaux des prostituées, tels que les bribes de discours, que l'on a vu dans le texte précédent, ont pu nous les faire entrevoir, en filigrane, entre les lignes, les mots, les angoisses.

Mais certainement, ce que les prostituées ont obtenu comme première réponse positive à leurs actions est un changement dans l'attitude d'une partie de la population à leur égard, bien qu'encore trop timide. Premier acquis. Les rapports sociaux n'évoluent que lentement.

Nous sommes sidérées: serions-nous sympathiques à certaines personnes, est-ce que quelqu'un enfin nous regarderait autrement que comme du rebut? C'est je crois, notre plus importante découverte. (Ulla, 1977 : 214)

Ulla

* * *

Ainsi, les prostituées s'expriment. Elles nous livrent de l'intérieur leurs perceptions d'elles-mêmes et du monde. Cosmogonies particulières en

même temps que similaires, on y retrouve tant des difficultés à vivre des femmes en général, de leurs soumissions et de leurs révoltes, de leurs concessions et de leurs forces. Discours du dedans, déferlement de vécus jusque là camouflés, ou pire, interprétés par l'imagination masculine au gré de leurs fantasmes. En parlant, en écrivant, les prostituées nous donnent à voir à la fois des images connues et une réalité autre.

Ces images connues, renvoyant aux stéréotypes habituels sur les prostituées: de leur impassibilité sexuelle avec les clients à l'homosexualité que plusieurs vivent dans leur vie privée, de leur attachement/dépendance à leurs enfants, à leur mépris/tendresse pour les clients, de leur perspicacité dans l'analyse de la société à leur dureté pour les autres femmes, tout ceci avait été dit et redit.

Mais, ce qu'il y a de significatif, c'est que, dans l'émergence de ce nouveau discours, nous assistons en même temps à l'émergence d'une réalité autre, nouvelle, peut-être choquante, une réalité où la prostitution n'apparaît plus seulement comme une impasse ou toujours comme une contrainte, mais peut devenir un instrument d'autonomie et d'indépendance pour certaines femmes, un moyen de ne pas devoir leur subsistance à un homme. Une réalité à l'intérieur de laquelle, certaines femmes, victimes comme tous/tes les autres de la société capitaliste marchande, ont décidé de rentabiliser la seule "marchandise" dont elles disposent et qui soit vue comme économiquement rentable: leurs corps, étalés partout en objets consommables - de la publicité à la pornographie -.

Restent cependant les problèmes à vivre, venus du mépris social, du rejet des gens et aussi, bien sûr, la difficulté d'accepter que ce faisant, elles perpétuent un système où le corps des femmes est considéré comme une marchandise.

CHAPITRE TROISIEME

Le(s) Discours des féministes

I. TEXTES ET CON/TEXTES

C'est à la faveur des grandes envolées des premières années des nouveaux mouvements de femme (1967 ...) qu'a surgi le thème de la prostitution comme symbole particulier de l'oppression des femmes. Aussi les premiers textes produits à ce sujet portent-ils la trace de ces grandes mobilisations déchirantes, de ces prises de conscience profondes et douloureuses, et même quelquefois de cet esprit un peu missionnaire des premiers temps: les prostituées sont nos soeurs; nous sommes toutes des prostituées. Critique du mariage comme prostitution invisible, dénonciation de l'image/femme/corps/objet; bref, tout ce qui se rapporte à ce qui a déjà été dit à ce sujet (cf. chapitre premier).

Aussi, dans ce chapitre, ne voulant pas reprendre tous les termes de l'analyse, je me bornerai à tenter de donner certains aperçus de ce qui, à partir de ces premiers textes, a été repris dans d'autres sphères de la production discursive. En regardant ce qui a été transformé et/ou récupéré de ces premières dénonciations, il sera plus aisé de comprendre comment le "sujet" de la prostitution, envahissant le social comme phénomène particulier et dérangeant, a pu, avec l'avènement des mouvements de prostituées, devenir un des enjeux sociaux actuels, défiant à la fois les fondements du libéralisme démocratique et les bases de sa morale traditionnelle.

C'est de l'interaction de la conscientisation féministe et de la réaction qu'elle a suscitée au niveau des diverses institutions assurant le contrôle social (le judiciaire, la police, et, en dernier ressort, le

politique), que sont nées les prises de position des différents groupes qui s'impliqueront dans la discussion et dans la volonté de changement concernant l'attitude entretenue à propos des prostituées et des lois les condamnant. En effet, historiquement, chaque fois que les femmes ont pris plus d'espace, parlant et revendiquant, il en a résulté une plus grande répression, un contrôle plus abusif, plus serré, des prostituées de rue (Alexander, 1981, St-James, 1973). C'est ainsi que, notre époque ne faisant pas exception à la règle, divers projets juridiques ayant pour objectif des transformations dans le mode de contrôle des prostituées, en particulier, et de la prostitution, en général, ont vu le jour depuis le début des années '70, faisant suite en cela aux contestations féministes dans un premier temps, et des prostituées par la suite. Projets de légalisation aux Etats-Unis et au Canada; projet de réouverture des maisons closes sous réglementation municipale (ex: proposition du député Le Tac, en 1978), en France.

Tous ces projets, bien que n'ayant pas abouti, ont tout de même donné lieu à un renforcement de la répression policière, à peu près généralisé. Il semblerait que dès que l'on re-commence à parler de la prostitution, c'est généralement, du côté des forces de l'ordre, pour en intensifier la répression. De fait, à partir du moment où les prostituées, aidées en cela par certaines féministes ont décidé, aux Etats-Unis et au Canada (à partir des années '73) de plaider "non-coupable" aux accusations de prostitution et/ou de racolage portées contre elles, les policiers ont été mis en position de "faire la preuve" des délits et ont dû nécessairement intensifier leur surveillance, grossir leurs effectifs et employer davantage de policiers-en-civil-se-faisant-passer-pour-des-clients ("decoys").

C'est aux diverses réactions à cette volonté d'intensification du contrôle de l'Etat sur la prostitution que nous devons les levées de boucliers de plusieurs associations et groupements: les ligues des droits de la personne, les groupements féminins et féministes et les associations de prostituées. Aussi, les différents textes, articles ou mémoires produits, sur le sujet, après la première conscientisation des féministes radicales américaines et françaises, le sont-ils tous en réaction à ces projets juridiques, voulant s'en démarquer et prendre position.

Dans le but de rendre plus claires les prises de position de ces groupes (et les revendications des prostituées), il me semble pertinent d'apporter quelques informations quant aux divers modes de contrôle de la prostitution en vigueur, actuellement, dans ces trois pays.

Les Etats-Unis sont prohibitionnistes: c'est-à-dire que tout ce qui a trait à la prostitution, dans ce pays, est criminalisé (sauf pour le Nevada, et quelques villes). Non seulement les activités reliées à la prostitution (i.e., sollicitation aux fins de prostitution; proxénitisme individuel ou hôtelier; tenue de maisons de débauche, etc.) sont-elles des délits criminels, mais en plus, le "statut" même de prostituée est délictueux. Ce qui signifie, en clair, que toute femme (et homme, maintenant, quoiqu'ils soient arrêtés moins souvent), déclarée "prostituée" par d'autres individus (voisins, policiers, connaissances), est passible d'arrestation, d'amendes et/ou d'emprisonnement, et a, de ce fait, un dossier criminel.



Le Canada fait partie des pays ayant signé la Convention des Nations-Unies de 1949 ayant pour objectif d'abolir la traite des femmes et des enfants, et en ce sens, il est abolitionniste. D'autre part, la prostitution n'est pas considérée comme étant un délit, au Canada, puisque, rien, dans le Code Criminel, ne la condamne explicitement. Cependant, toutes les activités reliées à la prostitution, la sollicitation (ou racolage), le proxénitisme sous toutes ses formes, vivre des fruits de la prostitution, tenir une maison de débauche ... etc. sont criminalisées au titre de deux articles du Code (195 et 193). Ce qui signifie, clairement, qu'une personne peut se prostituer mais n'a pas le droit de chercher activement ses clients (sollicitation de rue, ou de bars; publicité dans les journaux, les revues ...); ne peut avoir de relations prostitutionnelles dans les endroits publics. (même un véhicule automobile sera considéré comme "endroit public", si l'amendement de l'ex-ministre de la Justice, M. MacGuigan est retenu), ni dans les hôtels ou les "Tourists Rooms" (proxénitisme hôtelier), ni dans les endroits privés, studios, appartements, maisons ... (tenue d'une maison de débauche). Bref, on peut se prostituer, sans client et nulle part. Voilà pourquoi on peut qualifier ce régime de non-criminalisation de droit, mais criminalisation de fait. Voici pour la Loi. Il est à noter cependant, que cette Loi (adoptée en 1972), a été sujette à des interprétations diverses (qu'il n'est pas utile de rappeler dans le cadre de ce texte), de la part des tribunaux. Loi ambiguë, s'il en est une et qui a provoqué de multiples mécontentements depuis dix ans chez toutes les parties impliquées. Cependant, la Cour Suprême

du Canada a établi une direction d'interprétation au niveau de la jurisprudence en 1978 dans l'affaire de R.C. Hutt ((1978), 2 R.C.S., p.246), à l'effet que, pour être délictueux, le racolage doit être fait d'une façon impliquant un élément d'insistance et de pression. Ce qui, évidemment, donne un avantage marqué aux prostitué/es dans leurs démêlés avec la justice, et accroît le mécontentement des policiers chargés d'en faire la preuve. C'est dans ce contexte, que se placent, au Canada, les débats des divers groupes de pression sur la prostitution, voulant, selon le cas, que soit ou ne soit pas sanctionnée par un amendement définitif à la Loi cette interprétation de la jurisprudence.

La France a aboli son réglementarisme (légalisation) au sujet de la prostitution lors de la fermeture des maisons de tolérance, à la Loi Marthe Richard, en 1946. En outre, en 1960 elle a ratifié la Convention des Nations-Unies, et a déclaré abolir son fichier sanitaire (le fichier de police et la carte avaient été abolis en 1946). On sait par ailleurs que cela est faux, les systèmes de police locale tenant encore aujourd'hui leurs propres fichiers - pour contrôle des M.T.S. disent-ils. Dans ce pays, c'est le Civil qui gère la prostitution par le biais des autorités municipales, utilisant des P.V. (procès-verbaux) pour réprimer le racolage "actif". De fait, ce n'est qu'un jeu de mots: tout racolage étant "par nature" considéré comme actif, les prostituées sont donc soumises à l'arbitraire policier.

Ces quelques éléments d'information, loin d'être exhaustifs, on s'en doute, expliquent de façon générale pourquoi c'est aux Etats-Unis et au

Canada qu'on retrouve davantage de textes féministes dénonçant spécifiquement le double-standard juridique et la coercition qu'impliquent les régimes de légalisation, et pourquoi, c'est dans ces pays que le cri de ralliement des divers groupes novateurs en appellera à la décriminalisation des lois sur la prostitution. En France, par ailleurs, la répression policière accrue, dans certaines villes a eu la réaction que l'on connaît: groupements de prostituées, collectifs ... dénonçant l'utilisation excessive des P.V. et voulant faire tomber les réclamtions astronomiques exigées par l'impôt. Cependant, ces prises de position publiques des prostituées n'ont pas eu l'effet de rassemblement que l'on a vu en Amérique du Nord entre les divers groupes de féministes et les prostituées. Il est vrai que là, on ne touchait pas à la Loi.

Dernier élément: pour les fins de ce chapitre, j'ai englobé dans la terminologie "féministe", tous les groupes ayant pris comme base d'analyse et de revendication la nécessité primordiale de la reconnaissance de l'égalité des droits des femmes, la lutte contre le sexisme et la discrimination, à tous les niveaux. Cela comprend donc, pour le sujet qui m'intéresse, toutes les ligues des droits de la personne, les divers groupements féminins ayant abordé la question, les théoriciennes féministes (radicales et/ou marxistes) et les associations de prostituées.

II. LE DISCOURS RADICAL*

L'importance de la prostitution pour le Mouvement des femmes est évidente, c'est la profession la plus

*Pour rédiger cette partie, je me suis particulièrement référée aux auteures suivantes: Brownmiller, 1972; Millet, 1972; Women Endorsing Decriminalisation, 1973; Atkinson, 1975; Groulx, 1976; James, 1977; Lewis, 1978; MacIntosh, 1978; Ridington & Findlay, 1981, Griffin, 1982; Barry, 1982; Alexander, 1981, 1983.

ancienne du monde. Jusqu'à l'ancien Mouvement, c'était la seule possibilité offerte à une femme dépendante de gagner sa vie. C'est encore la profession féminine la mieux payée ... La prostitution est la fausse alternative au rôle féminin que les hommes proposent aux femmes. (Atkinson, 1975 : 142)

En ces termes, Ti-Grace Atkinson résume non seulement toutes les bases du mouvement féministe américain, mais aussi toutes les raisons pour lesquelles la prostitution, comme réalité concrète, visible, du vécu des femmes, doit être et est le symbole de l'oppression de toutes les femmes. Et ce symbole, les féministes radicales américaines le porteront à fleur de peau, à profondeur de conscience, comme leur victimisation propre dans un univers de mâles, construit par/pour les mâles.

Les hommes ont voulu les femmes Vierge ou Putain. Syndrome d'une peur de ne pas s'y reconnaître, il faut, n'est-ce pas, pouvoir séparer les "bonnes" des "mauvaises", savoir celles que l'on peut épouser, celles que l'on peut humilier et utiliser. Mais voilà, ce qui est faux, ce qui fut toujours à l'intérieur de cette dichotomie nécessaire au système patriarcal, c'est qu'il y a une différence entre les prostituées et les femmes "honnêtes". Distinction de pure stratégie idéologique, il faut diviser pour régner: de fait, il y a plus de points névralgiques communs, que de différences:

Séparer les prostituées des femmes "honnêtes", fut d'une grande habileté. C'était mystifier la fonction politique des prostituées et de la sorte, magnifier la peur qu'elles inspirent aux femmes honnêtes. (Atkinson, 1975 : 142)

Aussi, ce sont les féministes radicales qui mettront à jour, qui porteront comme à bout de bras, la fonction politique de la prostitution. Nous sommes toutes soeurs dans le marchandage. La prostitution a ceci de terriblement symptomatique, c'est qu'elle montre, en clair, ce qu'est la véritable réalité de la condition des femmes. Pointe de l'iceberg, qui fait apparaître, démasquée, que toute relation homme/femme est une relation de pouvoir où cette dernière, n'a de choix que limité, selon sa condition économique: affectivement, le seul choix qu'a une femme, même dans les meilleures conditions, est de pouvoir décider de l'homme avec lequel elle se prostituera, pour toute la vie, plutôt que simplement le temps d'une passe. Discours qui rejoint, ô combien, celui déjà entendu, comme justificatoire, par des prostituées. Le mariage n'est rien d'autre qu'un marchandage sexuel, puisqu'aussi bien les femmes ne sont que des corps/objets/marchandises. La sexualité féminine n'est qu'une vaste ressource où les hommes peuvent puiser pour leur confort et leur plaisir. Double standard sexuel et/ou moral. C'est une question de nature, tout le monde sait ça!

Ce qui devient questionnable, enfin (puis-je dire!) sous la critique acerbe des féministes radicales, c'est que le sacro-saint principe de "nature" érigé en morale, et rigidifié par la dichotomie vierge/putain, (où tant et aussi longtemps que les femmes auront peur de la dénomination de "putain" aucune voix ne pourra s'élever contre la discrimination), recouvre une idée totalement "dénaturée" de la sexualité. D'un côté l'homme, dont les besoins (instincts) sexuels "urgents", - doit soit

• apprendre à se contrôler, soit avoir un exutoire - de l'autre, la femme, qui n'a pas de désirs sexuels et qui doit apprendre à réprimer ou à exploiter ses possibilités d'attirance.

A la suite de De Beauvoir, on reprend toute l'analyse en termes de socialisation à des rôles sexuels, qui sont dans une société patriarcale en grande partie responsables de l'orientation de certaines femmes vers la prostitution, lorsque les conditions économiques sont désastreuses.

Un des grands mérites de ces analyses, c'est qu'en plus d'avoir démasqué la base sous-jacente de l'oppression de toutes les femmes, elles ont démontré que le double-standard, en plus d'être moral et sexuel, s'applique à toutes les autres dimensions de la domination et des relations de pouvoir. Et la prostitution de rue était, est, en ce sens certainement le lieu "privilégié" où elles se rencontrent toutes. Ainsi, les féministes produiront des statistiques alarmantes sur les taux de victimes d'inceste chez les prostituées, sur la discrimination policière et juridique auxquelles sont soumises les prostituées noires aux Etats-Unis, métis et indiennes au Canada, sur la classe à laquelle appartient le plus de femmes arrêtées, les femmes pauvres, pour ne pas parler de la discrimination antérieure à celles-là, le fait que les clients ne soient jamais pénalisés. Discrimination de sexe, de race, et de classe. Double-standard moral et juridique, à tous les niveaux. Le policier, le client, le pimp (mac ou proxo.) deviennent équivalents, intégrés à cette classe des hommes qui ne fait qu'opprimer, exploiter, dégrader les femmes par la violence et par l'argent.

Il faut libérer les femmes, toutes les femmes "honnêtes" ou "prostituées" et pour ce faire, il faut travailler, à long terme à désintégrer le système patriarcal, là où réside le pouvoir des mâles. A court terme, cependant, il faut tenter d'améliorer les conditions de vie des femmes en général et des prostituées en particulier. En ce sens, la première réclamation est l'abrogation partielle ou totale des lois sur la prostitution.

C'est ici que les féministes se divisent plus ou moins en deux camps. D'un côté celles qui poussent l'image de la prostituée jusqu'à la victimisation totale: victime des hommes, globalement, en tant que femme, victime des conditions d'existence qu'ils lui octroient, - pauvreté, travail mal rémunéré et sous-classé, formation peu reluisante -; victime du client qui a le pouvoir de l'argent et de la violence; victime du policier qui a le pouvoir de l'ordre, de la répression et de la violence; victime du pimp qui a le pouvoir de l'affection et de la violence. Pour celles qui se rangent dans cette façon de voir il sera évident qu'elles demanderont une décriminalisation de certaines infractions touchant directement les prostituées et une intensification des lois concernant les souteneurs/proxénètes.

Pour celles, par ailleurs, qui accordent aux prostituées une certaine dimension de choix, si minime soit-elle, - c'est encore le métier féminin le mieux rémunéré - c'est aussi celui où les femmes peuvent récupérer un certain pouvoir sur les hommes, violer le code des sexes et tenter, par dessus tout, d'en arriver à une image de la réussite - pour ces

dernières, c'est la décriminalisation totale qui sera exigée, donnant droit aux prostituées à avoir une vie privée avec l'homme de leur choix, qu'il soit souteneur ou non. De fait, cette dernière prise de position apparaît, plus rarement dans les premiers textes féministes. Mais, avec le temps, une certaine mise en commun des revendications de féministes et des prostituées se fait, vers la fin des années '70. Et de plus en plus de féministes, radicales et critiques adopteront cette façon de voir, que l'on retrouvera davantage dans la critique du discours féministe radical des années '80.

Cependant, dès 1973 le Women Endorsing Decriminalisation en appelait à la décriminalisation totale en avançant l'idée que le but des lois est de protéger le client, et que supporter la cause de la décriminalisation c'est, en plus d'enlever aux prostituées le poids de la peur et de la culpabilité, reconnaître l'oppression générale des femmes et travailler à l'abolition du sexisme. Ridington & Findlay (1981) ajouteront qu'arrêter les clients, ne donnera rien d'autre que faire activer une justice de classe, déjà discriminatoire, puisque de toute évidence ce sont les hommes les plus pauvres qui vont sur la rue, les autres faisant plutôt appel à des call-girls. Cet argument, on s'en doute n'est pas partagé par l'ensemble des féministes, puisque les call-girls aussi sont davantage à l'abri de la loi que les prostituées de rue. Cette idée de justice de classe et de sexe, amènera une autre distinction: en plus des deux classes de sexe, il y a subdivision, à l'intérieur même de chacune de ces classes, du type hétérosexualité versus homosexualité, qui

entraînera des "alliances de classe": les homosexuels partagent le sort des femmes et souvent, des prostituées; les lesbiennes sont doublement-triplement même, lorsqu'elles sont prostituées, victimisées et réprimées. C'est de ce raisonnement que surgira vers la fin des années '70, l'argumentation à l'effet que demander l'arrestation des clients, signifiera, en clair, plus de répression contre les groupes "gais"; et que les femmes ne devraient pas apporter leur support à une répression accrue envers un groupe déjà victimisé, de quel qu'ordre qu'il soit. (Caucus des femmes d'Osgoode, 1980).

Le clivage, on le voit, qui se fait à l'intérieur des féministes, à ce sujet, et dès les premiers temps, manifeste distinctement le niveau à partir duquel on envisage le phénomène de la prostitution. D'une part, la prise de position la plus radicale - il faut changer le système patriarcal - en est une épistémologique. En ce sens, elle aura une difficulté énorme - héritage, souvent, en même temps que critique du marxisme - à établir un relais entre la nécessité "absolue" d'enrayer toute forme de prostitution, esclavage des femmes, et sa contrepartie concrète: il y a des femmes qui se prostituent maintenant, parce qu'elles n'ont pas d'autre choix. C'est cet absolutisme qui souvent les portera à demander une intensification de la répression judiciaire et policière à l'endroit de tous les hommes impliqués: clients-proxénètes-hôteliers.

L'autre point de vue se base sur une argumentation plus "relative"; tant que le système n'est pas transformé, tant que les attitudes, les mentalités et la socialisation aux rôles sexuels différentiels ne sont pas changées, et c'est un travail de longue haleine, le mieux que l'on

puisse faire pour les prostituées est encore de les libérer du poids de l'ostracisme social et de leur donner le plus de champ libre possible, dès maintenant.

C'est à partir de ces deux points de vue différents que s'élaboreront les autres discours qui, par la suite, soit serviront de modérateur dans le débat (discours réformiste), soit avanceront une critique des deux premiers.

III. LE DISCOURS REFORMISTE*

Sortant des universités et des ghettos théoriques féministes, le thème de la prostitution se retrouvant à sa place, sur la place publique, par l'action des prostituées, envahit les groupes et associations diverses qui oeuvrent dans d'autres sphères du social. Perdant, dans ce passage son radicalisme, sa verve dénonciatrice et accusatrice, il se retranscrit dans les codes du discours du libéralisme démocratique en ne gardant que les formules de changements nécessaires, édulcorant ce qui ne peut passer dans les canaux consacrés accréditant le changement social sanctionné par le juridique: Discours de réformes, qui deviennent par le fait même la base de luttes plutôt qu'une des modalités de changement. On passe à l'analyse d'une société sexiste plutôt qu'à la dénonciation de l'oppression patriarcale.

*Pour cette partie jé me réfère plus spécifiquement aux publications suivantes: Haft, 1974; Jennings, 1976; Wandling, 1976; Layton, 1979; Murray, 1979; Milman, 1980; Association de la Femme et le Droit, 1980; Caucus des Femmes d'Osgoode, 1980-81; Vancouver Coalition for a Non-Sexist Code, 1982; National Committee on the Status of Women, 1982; Conseil Canadien de la situation de la femme, 1984.

C'est au niveau des transformations possibles à effectuer dans le Code Criminel en passant par le Droit Constitutionnel que s'attaqueront les ligues des droits de la personne, les associations des femmes et le Droit et les regroupements d'avocates.

Au Canada, on questionnera le Droit sur la base de deux principes démocratiques: a) l'égalité de chacun devant la loi; b) le respect de la liberté individuelle. Dans le premier cas, on s'attarde à démontrer la discrimination sur la base du sexe à laquelle sont sujettes les prostituées (les clients sont rarement pénalisés pour le délit de racolage); dans le deuxième, on invoque le principe de base du libéralisme: ne peut être criminalisé qu'un comportement qui porte un préjudice grave à autrui (prostitution: crime sans victime). Toute autre sanction limitant le comportement est une intrusion de l'Etat, restreignant la liberté individuelle. Aussi, on tentera de prouver que le racolage en soi, ou le racolage qui n'est pas insistant et persistant n'est en aucun cas préjudiciable à autrui.

Aux Etats-Unis, la prostitution étant criminelle en soi, c'est sur la base de plusieurs droits démocratiques que sera défiée la loi: a) l'égalité des droits; b) droit à la vie privée; c) la liberté de parole; d) les sanctions cruelles et inusitées; e) ambiguïté de la loi; f) "Due process of Law" (exigences d'équité procédurale).

Les deux premières contestations sont du même type que les argumentations canadiennes. La liberté de parole veut attaquer le fait que la sollicitation pour fins de prostitution est interdite, la protestation contre

les sanctions cruelles et inusitées conteste le fait que les prostituées sont passibles de sanctions sur la base de leur statut, ce qui est discriminatoire puisqu'aucun autre groupe ou individu, dans la loi ne peut être pénalisé sur cette base. Et la dernière réfère au fait que des individus (les prostituées) peuvent être arrêté/es sur la base d'une simple présomption.

En fait ce qui est le plus souvent retenu, c'est le sexisme dont font preuve les lois et l'entrave du Code à propos du respect de la vie privée. A ce sujet, on définit l'acte prostitutionnel comme étant un contrat marchand établi entre deux adultes consentants et qu'il n'y a pas lieu, pour la justice, d'intervenir dans ce type de commerce. Ce qui porte la discussion sur les limites de la loi; l'utilisation de sanctions criminelles pour prohiber la prostitution ou la contrôler par moyens détournés n'est justifiée que par le fait que ces lois sont nécessaires pour protéger les standards moraux de notre société. A ce sujet, il y a deux types d'argumentation invoqués: d'une part, l'idée que ce n'est pas le rôle de la justice d'établir les standards de moralité en matière sexuelle; d'autre part, celle qui définit la prostitution comme un problème social et non moral.

Aussi, on tentera de faire le partage, dans un cas comme dans l'autre de ce qui est "criminalisable" ou non. Prenant les raisons invoquées à l'appui de la légalisation: 1) prévention des M.T.S.; 2) prévention des crimes associés à la prostitution; 3) prévention de la corruption officielle; 4) protection de la famille et de la société (dégénérescence des mœurs accompagnant le sexe commercialisé); 5) protection des prostituées, et

particulièrement des mineures; protection des clients contre les prostituées; 6) protection du public contre la visibilité des prostituées; 7) nuisances publiques; on les analyse, l'une à la suite de l'autre dans le but de démontrer qu'il est possible de faire face à tous ces "problèmes" sans avoir recours au Code Criminel. On reprend les statistiques produites par les recherches des féministes radicales sur les M.T.S. et le processus de criminalisation des prostituées par la routine policière, prostitution/arrestation/emprisonnement/autre délit, pour répondre aux deux premiers arguments. On démontre l'inutilité de la loi par rapport aux protections invoquées. On refuse à la justice le droit de regard sur la morale. Et finalement on reporte au Civil les problèmes de nuisances publiques (il y a déjà des lois, au municipal pour gérer ces problèmes). Il n'y a que en ce qui a trait à la prostitution des mineur/es que l'on maintient la nécessité de lois.

Par ailleurs, les divers groupements féminins élargiront le débat sur la prostitution en faisant intervenir les questions qui y sont sous-jacentes: les lois sur la prostitution et le racolage perpétuent une conception à sens unique de la sexualité et une position socio-économique désavantageuse pour les femmes. Aussi diverses réformes sociales sont-elles demandées: meilleure formation pour les femmes; plus d'ouvertures au niveau des emplois; services de "counselling" pour les prostituées; salaire égal à travail d'égale valeur; lutte contre toute forme de discrimination sociale et juridique, bref toutes les demandes déjà connues des féministes libérales.

Ainsi, tous ces groupes demandent une décriminalisation de la prostitution ou de certaines activités qui y sont reliées. Encore ici, on peut aller jusqu'à demander l'abrogation totale des lois (sauf pour les mineur/es) ou réclamer de garder certaines lois ou articles de loi concernant, généralement le proxénitisme de grande envergure.

Bien que, comme on peut le voir, la base d'analyse de ce discours réformiste ne va majoritairement pas dans le sens d'une rigidification de la loi, il est à signaler, qu'au Canada, le groupe représentant les femmes canadiennes l'utilise en ce sens et même, dirait-on, presque jusqu'à en faire dévier les objectifs. En effet, le Conseil Consultatif Canadien de la situation de la femme, dans le rapport qu'il a émis à ce sujet, en mars 1984, propose, entre autres, que l'infraction de racolage soit définie en allant dans le sens de l'interprétation donnée dans l'affaire R.c. Hutt, que la définition de "maisons de débauche" soit élargie pour permettre aux prostituées d'avoir des lieux de travail, mais que soient intensifiées les sanctions à l'encontre des proxénètes et des entremetteurs et que soient conservées celles contre tous ceux qui tirent directement profit de la prostitution d'autrui. De ce fait, il se trouve à être le groupe qui se permet d'être le plus "répressif" parmi tous ceux ayant manifesté une volonté de changement allant dans le sens d'une "non-répression" ou "moins grande répression". A l'appui de ces propositions, le Conseil avance plusieurs raisons, circonscrites en deux objectifs:

Le premier objectif vise à faire en sorte que les femmes qui se livrent à la prostitution puissent

poursuivre leurs activités avec le minimum de risques d'abus physiques de la part des clients ou des souteneurs, de traitements inéquitables par la justice et d'exploitation financière par les souteneurs et autres "entrepreneurs." Le deuxième objectif consiste à faire en sorte que les autres citoyens ne soient pas harcelés ni intimidés par les activités reliées à la prostitution. (C.C.S.F., 1984 : 103)

Si j'ai insisté plus particulièrement sur les propositions du Conseil Consultatif, c'est qu'il m'est apparu important, de montrer comment les féministes "institutionnalisées" ont pu, à partir des bases mêmes du discours radical sur la prostitution et l'exploitation des femmes, en dénaturer, non seulement l'idéologie non-répressive pour les femmes mais en plus les enjeux politiques. La prostituée y est vue, encore une fois, comme une victime à protéger, bien sûr, mais avec cette fois, le concours paternaliste de l'Etat. Et comme l'Etat doit voir à tous ses enfants, il faut aussi protéger les bons-citoyens-qui-eux-ne-se-prostituent-pas. Il y a eu pourtant suffisamment d'écrits démontrant que ces troubles publics engendrés par la prostitution pourraient se régler sous la gérance de lois municipales actives! Ce débat est d'autant plus important, pour la situation canadienne que c'est dans la prochaine année que doit être présenté le projet de loi amendant la loi actuelle sur la prostitution, et qu'il n'y a certes pas trop de femmes pour faire pression afin d'aller dans le sens d'un véritable changement novateur. Le Conseil Canadien a eu le défaut de ne pas voir, au niveau de l'analyse, que toute loi concernant une activité faite par la prostituée (racolage), aussi large soit-elle, perpétuera l'ostracisme social qui la traumatise, parce qu'elle demeurera sujette à une surveillance, faisant une activité potentiellement criminelle.

Dans l'ensemble cependant, bien que le discours réformiste soit un modérateur par rapport aux discours des féministes radicales et des prostituées, il développe, d'une façon générale, des armes de revendication tentant de jouer avec les structures du système tout en dé-dramatisant l'émotivité du discours sur l'oppression des femmes.

IV. LA CRITIQUE DES DISCOURS*

J'aime à croire que j'ai une espèce de libre arbitre. Que j'ai le choix dans ma vie. Que j'ai choisi un moindre mal ... C'est de ma liberté de choix que leur pitié me prive, en quelque sorte. Je n'ai pas envie d'être sauvée, ni par les chrétiens, ni par les freudiens. Quelles que soient leurs justifications, leur attitude est la même: condescendante, paternaliste.

... J'aimerais tellement garder l'illusion d'avoir eu quelque liberté de choix. Même si ce n'est qu'une illusion, j'ai besoin de croire que j'ai choisi librement, du moins en partie. (Millet, 1972 : 51).

J.

Se manifeste, dans cette parole de prostituée maintes fois redite par de nombreuses filles, le besoin, pour la prostituée, de n'être pas vue comme une victime "totale." L'acceptation de cette idée sera le premier point de convergence des prises de position de certaines féministes, qui, des dernières années de la décade '70 à aujourd'hui, amorcent une critique des discours précédents; leur deuxième thème commun aura trait à une discussion sur la sexualité.

Il ne faudrait cependant pas penser qu'il s'agit là d'une "nouvelle théorie", ou d'un ensemble déjà conçu arrivant à son point de maturation;

*Pour cette partie, je me réfère plus spécifiquement aux auteures suivantes: Mignard, 1977; Alexander 1981, 1983; Shaver, 1983, 1984; Miller, 1984.

non, il s'agit plutôt de l'émergence de nouvelles critiques encore diversifiées, et même "brutes", si je puis dire, en ce sens qu'elles n'ont pas encore été polies au fil des répétitions, prise/réprise d'arguments qui finissent toujours par faire un tout cohérent, identifiable. Non dégagées encore de la gangue des discours antérieurs auxquels elles prennent des bases d'analyse et des arguments, ces critiques hétéroclites, parfois divergentes, sont davantage des points de vue différents de certaines féministes. Aussi, il m'est apparu qu'il me fallait donner quelques exemples, qui n'ont pas la prétention d'être exhaustifs, de ce à quoi ressemblent ces critiques, exemples rattachés particulièrement aux deux pôles mentionnés plus haut qui, en plus d'être leurs seuls "lieux communs", apportent quelques idées intéressantes sur une autre façon de regarder les relations prostitutionnelles et le rôle qu'y joue la prostituée.

a) La prostituée, victime, oui mais ...

C'est en puisant aux récits/revendications des prostituées que se constitue cette critique du féminisme radical au sujet de la "victimisation" des prostituées. On leur a déjà tout pris, dira Annie Mignard, c'est tout ce qui leur reste. C'est une réaction d'identité, de leur ego, qui, voulant s'affirmer individu doit rejeter l'appropriation collective à laquelle on le confine. Bien qu'elle affirme que malgré tout cette réaction ne soit qu'un des effets de l'aliénation des femmes/objets qui entraîne une "joyeuse résignation" à l'état de marchandise, - les femmes-marchandises y voyant l'indication du chemin de leur liberté, - il reste

que, à travers son inextricable discours, ressort à la fois une critique du sentiment "mystique de gauche" des féministes radicales (et en particulier de K. Millet), et un refus d'accorder un élément d'innovation au mouvement des prostituées qu'elle considère comme réactionnaire. On peut, par rapport à cette dernière remarque, évidemment voir que A. Mignard n'établit pas de différence entre un déclencheur/catalyseur de mouvement social et ses causes profondes. Elle en arrive, cependant, à affirmer que ce que l'on cherche fondamentalement à réprimer à travers les lois sur la prostitution c'est le renversement des rôles sexuels que provoque la relation prostitutionnelle. Affirmer ça, c'est reconnaître un certain pouvoir aux prostituées qui les dégage en partie de leur définition de victime totale. C'est cette idée de pas-complètement-victime-ayant-donc-du-pouvoir qui, bien que nébuleuse dans l'analyse de Mignard sera reprise et amplifiée par les autres féministes. P. Alexander, responsable du "National Task Force on Prostitution" mis sur pied par N.O.W. entre 1973 et 1983, dira en termes beaucoup plus clairs: les prostituées violent le code des sexes. Alors que l'homme comme classe voit le sexe comme pouvoir et que les femmes comme classe le voient comme moyen de subsistance, la prostituée le voit à la fois comme moyen de subsistance et comme pouvoir.

P. Miller, prostituée et présidente de C.O.R.P., explique, de son côté, que la prostituée a toujours été vue comme déviante ou psychologiquement anormale parce qu'elle entretient des relations sexuelles "sans émotions" ce qui est un privilège mâle. Ce que les prostituées réclament selon elle, c'est que leur soit reconnu ce pouvoir sexuel, et qu'ainsi elles puissent avoir le droit de choisir le qui-quand-pourquoi-comment.

La critique de Frances Shaver pousse encore plus loin le rejet de l'image de "victime avilie et sans pouvoir" telle que décrite par les féministes radicales. Il y a un "oui, mais ...". Reprenant l'argumentation selon laquelle la prostitution constitue le point maximal de l'inégalité entre les sexes, reliée à l'image de la femme dans la pornographie et la publicité (et voulant qu'aussi longtemps que le sexe féminin sera vendu comme n'importe quel autre objet commercial, il ne pourra y avoir de véritable libération de l'oppression), elle affirme que ceci n'est vrai qu'en partie. Premièrement il faut, dit-elle, clarifier au départ, le fait que ce sont des services sexuels qui sont vendus - non des corps. Que cette constatation amène une distinction, un contraste même avec la publicité où les corps sont associés aux produits. Et que si les prostituées vendaient leur corps, elles ne seraient plus prostituées, mais des esclaves sexuelles. Ce qu'elles ne sont pas, puisque, selon leurs dires, elles exercent un certain degré de contrôle par rapport aux clients.

En deuxième lieu, il faut clarifier aussi que ce sont les conditions socio-économiques et légales qui produisent l'exploitation des femmes et non la vente des services sexuels. Vu sous cet angle la prostitution est une conséquence de l'exploitation, non une cause.

Comme on peut le voir, c'est sur la base du pouvoir que l'on reconnaît aux prostituées, ce qui rejoint d'ailleurs certains éléments du discours de ces dernières, que se fait la critique la plus fondamentale du féminisme radical au sujet de la prostitution. Du pouvoir, les prostituées ont prouvé qu'elles en ont: au niveau individuel, d'abord, dans

le rapport au client, au niveau social, autant dans l'organisation dont elles font preuve en tant que groupe de travail (ex: les trick sheets publiés par l'A.S.P., à Vancouver, pour assurer une protection minimale aux filles, protection qui ne leur est pas accordée par le système policier; la surveillance au sujet des M.T.S. telle qu'organisée par les prostituées de Lyon, sur la rue), qu'en tant que groupe de pression constitué.

b) Vers une définition de la sexualité ...

La prostituée n'a pas son corps; elle est son corps. Il n'y a pas de césure entre ces deux parties de l'être humain. Aussi la prostituée ne peut vendre son corps, sans vendre son être entier, son identité sexuée. C'est par ce raisonnement qu'A. Mignard clôturera la logique du féminisme radical: prostituée/femme vendant sa dégradation. Argumentation qui n'est plus recevable, selon l'analyse vue plus haut. Si la prostituée vend son être, elle est esclave. Or elle n'est pas esclave puisqu'elle a du pouvoir.

C'est ici qu'intervient toute la discussion sur la sexualité. Pour ces féministes le thème de la sexualité recoupe trois distinctions nécessaires qui, règle générale, agissent en interaction lorsqu'il s'agit de la prostitution et qui sont de ce fait souvent confondues: le pouvoir sexuel, la sexualité et la relation prostitutionnelle.

Le pouvoir sexuel consisterait généralement, pour tous les individus, à avoir la capacité/possibilité "d'organiser" sa sexualité, c'est-à-dire

de trouver un partenaire satisfaisant selon ses propres normes. Ceci, considérant que le droit au plaisir et à une relation sexuelle satisfaisante est un droit acquis actuellement, dans la symbolique sociale, pour les femmes.

Dans la prostitution, cependant le pouvoir sexuel implique des habiletés différentes de la part de l'homme et de la femme. Le pouvoir pour l'homme/client consiste en sa capacité à acheter l'accès à un nombre incalculable de femmes, alors que le pouvoir pour la femme/prostituée consiste en sa capacité à établir les termes du contrat, à obtenir un paiement substantiel pour son temps et ses habiletés. (cf. Alexander, 1983).

La sexualité est autre chose que le pouvoir sexuel et elle est généralement définie de deux façons: la première, comme un besoin physiologique fondamental au même titre que les autres (manger, dormir etc ...). Cette conception implique qu'il faut abandonner l'idée de l'exclusivité et des droits de propriété sexuelle (autant pour les femmes, que pour les hommes) sur une autre personne. C'est à ce titre seulement que les femmes, pourront atteindre l'égalité sexuelle. (cf. Miller, 1984). L'autre définition veut que la sexualité soit un échange égalitaire au niveau du plaisir et de l'investissement émotif. (cf. Conseil Consultatif Canadien, 1984).

Par rapport à ces deux conceptions divergentes, il y a deux critiques émises: la première, se réfère à la prostitution définie comme besoin physiologique: il n'y a pas de rapport sexuel vide d'imaginaire (cf. Mignard, 1977). La deuxième, visant la prostitution définie comme échange

égalitaire, avancera l'idée que cette conception oppose au sexe commercial (vu comme déshumanisant les relations sexuelles), l'idéal de sexualité, mais que socialement cependant, les expériences sexuelles vécues par la plupart des gens sont loin d'être idéales. Souvent, même, dans la vie courante les relations sexuelles sont vécues comme étant brèves, impersonnelles, et manquant d'affection mutuelle. (cf. Shaver, 1984). Comme on peut le voir, ces deux critiques se répondent l'une l'autre. Il n'y a effectivement peut-être pas de rapport sexuel vide d'imaginaire, mais peu de gens vivent leurs relations sexuelles en répondant idéalement à leur imaginaire.

Que nous apportent ces distinctions par rapport à la relation prostitutionnelle? Deux idées, qui convergent vers un point commun: dédramatiser la notion de dégradation de la sexualité des femmes dans la relation prostituée/client. En effet, d'une part, si on prend la logique du discours de certaines prostituées: la relation prostitutionnelle n'est pas un rapport sexuel, c'est une "passe" qui n'implique pas la sexualité des prostituées: celle-ci étant absente, on ne peut donc la dégrader. (Ce qui évidemment n'évacue aucunement l'objectivation de l'image de la femme dans la société et dans la prostitution). D'autre part, si l'on prend la logique du discours féministe radical (et du Conseil Consultatif Canadien), la relation prostitutionnelle est un rapport sexuel inégalitaire - parce seul l'homme y prend plaisir - et déshumanisant - il n'y a pas d'échange d'affection mutuelle - l'argument démontrant que l'idéal de sexualité n'existe pas de façon absolue dans le social, relativise la dégradation que l'on prête à la prostituée au niveau de sa sexualité.

Ces argumentations, nouvelles, ont premièrement l'intérêt de démonter la mécanique du "moral" et du "moralisme", sans pourtant les évacuer, comme c'est le cas pour le discours réformiste qui ne fera que les renvoyer d'une instance à une autre. (cf. Ce n'est pas au juridique à établir les standards moraux de la société). Deuxièmement, accordant un certain pouvoir aux prostituées, elles les réhabilitent comme individus à part entière en minimisant la vision de la prostituée comme victime totale. En appelant toutes à la décriminalisation de la prostitution et des actes de la prostitution, elles entendent donner aux prostituées plus de pouvoir et de support pour changer cette institution. Ainsi, peut se comprendre, la nouvelle résolution ajoutée en 1982 par N.O.W., (aux résolutions de 1973) dans son dernier rapport sur le "task force on prostitution".

Le droit des femmes de ne pas être obligées de se prostituer est aussi important que le droit des femmes de choisir de travailler comme prostituées lorsque c'est leur propre choix. (Alexander, 1983)

... et la suite passe par l'éclatement.

On aura pu, je crois, à travers la lecture de ce texte, arriver à en mesurer les divers enjeux. Non pas qu'ils n'étaient pas perceptibles au départ, mais il réside une certaine sécurité intellectuelle à se placer dans les codes prescriptifs du discours académique. Balises. Repères d'évaluation ... Les discours de "l'intérieur" ont de telles mouvances ... Car c'est bien de discours de l'intérieur dont il fut davantage question dans cette recherche. Celui, ceux, d'abord, donnant espace et paradigme à la nouvelle parole des femmes ... sans lesquels les autres analyses n'auraient pu s'approprier un vecteur de sens dans leur regard sur la prostitution. Celui, ceux, surtout, des prostituées, tentant à travers des formulations inchoatives, des expressions non différées en analyse, d'établir une adéquation entre leur vécu et la rationalisation qu'elles en font. Discours de l'intérieur donc, qu'il m'importait d'explorer pour essayer d'en dégager les variations d'articulation, les vecteurs de changements, les "nœuds durs" où s'arrête l'analyse pour ne plus faire place qu'à des justifications aléatoires voulant exorciser la menace et la peur, corollaires des transformations sociales. Il n'est pas de façon, autre, sinon que superficielle, et donc, positivement inutile, d'aborder la question de la prostitution, que celle de mettre en jeu la morale sexuelle traditionnelle, soit pour lui donner ses cartes de crédit, comme dans les discours de la déviance, que j'ai dû - on comprendra pourquoi! - écarter au départ, soit pour la contester dans ses fondements cosmogoniques, ce que, d'évidence, j'ai choisi. (- mais de fait, avais-je le choix??) ...

Un questionnement sur la morale sexuelle comporte tant de pièges, rationalisations, interprétations diverses, qu'il n'est pas facile, en définitive, d'en arriver à une conception claire, linéaire. Et de fait, ce que l'on a pu voir, c'est que, justement, cette conception linéaire n'existe pas, du moins actuellement. Existente, plutôt, dans le processus de changements des attitudes et des mentalités qui occurrent en cette fin de siècle, une polyvalence des orientations qui viennent de consciences souvent divergentes, multiples en tous cas, dont l'élément novateur se construit pourtant dans le sens d'une dé-moralisation - plus ou moins radicale, selon ce que dans les motivations personnelles et autres de chacun, il importe de préserver.

Cette dé-moralisation, avec son contingent de peur et d'espoir - des normes sexuelles (établies par la morale) amène des pistes de regards nouveaux sur la sexualité, les rapports de pouvoir, et toute l'économie générale du/des sexe/s et du sexuel. En premier lieu une reconsidération de la sexualité, non plus comme l'apanage d'un sexe, dictat de la nature, mais comme lieu privilégié de rapports de pouvoir. Mais cette première définition/dénonciation des féministes radicales ne pouvait qu'aboutir à un enfermement, - non souhaité, certainement, en tous les cas, non visible, au départ - des femmes dans un ghetto de victimisation totale, une espèce d'infantilisation générale des femmes, qui ne devenaient, dès lors, que le jouet des oppressions superposées - patriarcales, économiques, politiques, sexuelles.

On a très bien vu l'incidence de ce discours politique féministe sur la prostitution et la prostituée. Dans un premier temps, il a

reconstruit l'identité de la prostituée, dans le fondement même de son discours (nous sommes toutes des prostituées), élaborant par là, la trame
 , pute → prostituée → femme, tout en la déconstruisant aussitôt par le schème de la victimisation, prostituée → femme → victime. Evacuant ainsi toute possibilité de pouvoir, pour les femmes, autre que dans une subversion totale, ce discours devait générer sa contre-partie relativiste et/ou critique: les femmes et les prostituées, dans le social, s'acceptent mal totalement dépourvues de pouvoir, si minime soit-il et donc, d'identité. Il fallait faire le partage des choses, après le partage des sexes, puisqu'il y a, malgré tout, un nombre incalculable de femmes désireuses d'entretenir des rapports sexuels et sexuels avec des hommes. C'est de cette double conscience - d'un côté des femmes se réclamant du droit au plaisir avec des partenaires choisis, hommes ou femmes; de l'autre, certains hommes touchés par la dénonciation du double-standard voulant minimiser leur effet de pouvoir dans leurs interactions sexuelles (il y en a peu, mais il y en a ... en tous cas ils en parlent et en écrivent!), que semble vouloir naître une nouvelle définition de la sexualité, comme échange valorisant de rapports avec des partenaires satisfaisants (où les normes de satisfaction ont à être déterminées par les deux). Nouvelle définition de la sexualité, - qui de fait n'a de nouveau que sa logique d'application - puisque déjà les féministes radicales avaient bien expliqué qu'une véritable libération sexuelle passe avant tout par une réhabilitation du côté corps et une libération du corps, c'est pouvoir jouir des plaisirs du corps et non normer la sexualité.

C'est cette exigence de dé-normalisation de la sexualité qui entraîne des effets de questionnement par rapport à la prostitution et aux prostituées.

C'est ici qu'intervient cette émergence hétéroclite d'un nouveau discours sur la prostitution, sur les prostituées, qui, quoique tributaire des discours féministes précédents, délaisse à la fois les questions du type répression/non-répression - il faut bien, heureusement qu'il y ait des acquis aux luttes si chèrement menées - et l'inventaire du-jusqu'où je-suis-nous-sommes-victimes, pour explorer les lieux, où effectivement les prostituées ne le sont pas, le sont moins. C'est une nouvelle trame, prostituée-victime-niveau de pouvoir-femme à part entière -, celle qui va vers la reconnaissance des droits des prostituées et de l'acceptation de l'idée que la prostitution peut être un choix pour certaines femmes, quelque temps, quelque part, tant et aussi longtemps que les structures patriarcales et/ou sexistes seront dominantes dans notre société. Ce qui, bien sûr, n'infère pas qu'il ne faut pas travailler à les changer.

Evacuation du discours moral pour y substituer un discours - comment le définir, les mots n'en sont pas encore inventés - plus "humain", - puis-je le dire sans provoquer des référents de culture à l'humanisme machiste (qu'on me pardonne, mais l'analyse a de ses évidences!) des Malraux et Cie, - où la sexualité définie comme lieux privilégiés de rapports sexués et sexuels entre humains, fonde davantage l'identité de chacun que le sexe auquel il/elle appartient. Dit autrement, le pouvoir sexuel de chacun/e, une fois reconnu et activé dans des interactions de sexualité, préside à la valorisation individuelle et à l'autonomie de soi, en tant que personne.

Où, dans une telle analyse, peut-on trouver les arguments pour en exclure les prostituées?? Car, en fin de compte, après avoir compilé les

statistiques, après avoir fait le dénombre des points communs - enfances incestueuses, brimades, coups, absence d'affection, rejets, etc ...

après avoir tenté d'accepter qu'objectivement il y a un certain degré de pouvoir et de contrôle développé par la prostituée dans sa négociation avec le client, il apparaît bien malaisé d'en arriver à déterminer si les prostituées font l'amour pour de l'argent ou l'argent pour de l'amour et/ou pour vivre, pour obtenir la reconnaissance sociale sans laquelle il est bien difficile d'être un individu à part entière.

Et, il n'existe plus, dans notre "epistémè" particulier, de principes fondamentaux existentiels sur lesquels pourrait s'articuler la justification de leur exclusion, le refus de les considérer comme des femmes à part entière.

BIBLIOGRAPHIE

- ALBISTUR, Maïte et Daniel Armogathe
1977 Histoire du féminisme français. Tome 2. Paris: Ed. des femmes.
- ALEXANDER, Priscilla
1981 A Look at Prostitution. San Francisco N.O.W., Prostitution Task Force: California N.O.W. Inc. Texte mimeographié.
1983 Working on Prostitution. Los Angeles N.O.W., Prostitution Task Force: California N.O.W. Inc. Texte mimeographié.
- ANNALES DU CENTRE DE RECHERCHE SOCIALE
1981 Signes particuliers: aucun. No. 12. Genève: Ed. J.E.S.
- ASSOCIATION MONTREALAISE DE LA FEMME ET LE DROIT
1980 Mémoire sur la sollicitation. Texte mimeographié.
- ATKINSON, Ti-Grace
1975 Odyssée d'une amazone. Paris: Ed. des femmes.
- ATWOOD, Jane Evelyn
1981 La Maculée: dialogues de nuit. Paris: Pauvert-Ramsay.
- AZIZ, Germaine
1980 Les Chambres Closes. Paris: Stock.
- BARDIN, Laurence
1977 L'analyse de contenu. Paris: P.U.F.
- BARLEY, Stephen
1969 L'esclavage sexuel. Paris: A. Michel.
- BARNETT, H.C.
1976 "The Political Economy of Rape and Prostitution", Review of Radical Political Economics. 8: 59-68.

- BARRY, Kathleen
1982 L'esclavage sexuel de la femme. Paris: Stock.
- BERNIER, Christiane
1982 Michel Foucault, la volonté de savoir: encore un discours mâle sur la sexualité? Texte miméographié.
- BOLES, Jacqueline & Charlotte Tatro
1978 "Legal and Extra-Legal Methods of Controlling Female Prostitution: A Cross Cultural Comparison", International Journal of Comparative and Applied Criminal Justice. 2, Printemps: 71-85.
- BOURNE, Richard & Jack Levin
1983 Social Problems: Causes, Consequences, Interventions. St-Paul: West Publishing Co.. Chapitre 9: 160-174.
- BROWNMILLER, Susan
1972 "Speaking Out on Prostitution". Northern Women. Volume no. 4: 16.
- 1975 Against Our Will: Men, Woman and Rape. New-York: Simon-Shuster.
- BULBOUGH, V.L.
1964 The History of Prostitution. New-York: University Books.
- 1977 A Bibliography of Prostitution. New-York: Garland.
- BUREAU OF MUNICIPAL RESEARCH
1983 "Street Prostitution in Our Cities". Vancouver. Texte miméographié.
- BERRING, Robert, W. Goodman, D. Knutson, M. St-James et M. Churgin
1979 "Representing the Unpopular Client", Law Library Journal. 72, automne: 674-689.
- CAUCUS DES FEMMES D'OSGOODE
1980 "Brief on Prostitution". Texte miméographié. Mémoire sur la sollicitation".

- CHALEIL, Max
1981 Le corps prostitué. Paris: Galilée.
- CIXOUS, Hélène, A. Leclerc et M. Gagnon
1975 La venue à l'écriture. Paris: 10/18.
- CODERRE, Cécile
1982 L'analyse du discours de la maternité dans un mensuel "féministe" F Magazine. Thèse de doctorat: Université de Lyon III.
- COLLECTIF
1973 L'Alternative: libérer nos corps ou libérer l'avortement. Paris: Ed. des femmes.
- COLLECTIF CLIO
1982 L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles. Montréal: Quinze.
- COLLECTIF ITALIEN
1974 ... Etre exploitées. Paris: Ed. des femmes.
- COMITE PERMANENT DE LA JUSTICE ET DES QUESTIONS JURIDIQUES
1983 Septième Rapport: La sollicitation aux fins de prostitution. Ottawa. Ministère de la Justice. Mars.
- COMITE SPECIAL D'ETUDE DE LA PORNOGRAPHIE ET DE LA PROSTITUTION
1983 Pornographie et Prostitution. Document de travail. Ottawa. Ministère de la Justice. Novembre.
- CONNELLY, Mark Thomas
1980 The Response to Prostitution in the Progressive Era. Chapel Hill: University of North Carolina Press.
- CONSEIL CONSULTATIF CANADIEN DE LA SITUATION DE LA FEMME
1978 "Données de base sur les modifications proposées au Code Criminel, à la Loi sur la Preuve au Canada et à la Loi sur la libération conditionnelle des détenus". (bill C-51). Ottawa.

- CONSEIL CONSULTATIF CANADIEN DE LA SITUATION DE LA FEMME
 1984 La Prostitution au Canada. Document mimeographié présenté
 au Comité spécial d'étude de la pornographie et de la
 prostitution. Ottawa.
- CORBIN, Alain
 1978 Les filles de Noce. Paris: Aubier Montaigne.
- CORDELIER, Jeanne
 1976 La Dérobade. Paris: Hachette.
- CUMMER, Denise
 1982 "The Oldest Profession Survives", Liaison. 8, 1: 9-13.
- DALLAYRAC, Dominique
 1973 Dossier Prostitution. Paris: Ed. J'ai Lu.
- DE BEAUVOIR, Simone
 1949 Le Deuxième Sexe. Tome 2. Paris: Gallimard.
- DECKER, John
 1979 Prostitution: Regulation and Control. Littleton, Colo.:
 Rothman.
- DE CONINCK et Barbara
 1977 La Partagée. Paris: Ed. de Minuit.
- DEL RE, Alisa, M. Gadant & C. Veauvy
 1984 "Les réflexions féministes menées en Italie dans les
 années '80". C.R.I.F. (Centre de Recherche, de Réflexion
 et d'Information Féministes). Bulletin no. 5: 3-12.
- DES FEMMES EN MOUVEMENT
 1978-79 No. 12-13. Décembre 1978 - Janvier 1979.
- DHAVERNAS, Odile
 1978 Droit des femmes, Pouvoir des hommes. Paris: Seuil.
- DUBY, George
 1981 Le Chevalier, la Femme et le Prêtre: Le mariage dans la
 France féodale. Paris: Hachette.

- FESCHET, Jean
1975 A seize ans au trottoir. Paris: Ed. Ouvrières.
- FIRESTONE, Shulamith
1971 "On American Feminism", in V. Gornick & B.K. Moran (eds.), Woman in Sexist Society. New-York: Basic Books: 665-686.
1972 La Dialectique du Sexe. Paris: Stock. (traduit de l'américain).
- FISHER, Helen E.
1983 La Stratégie du Sexe. Paris: Calmann-Levy. (traduit de l'américain).
- FOUCAULT, Michel
1975 Surveiller et Punir. Paris: Gallimard.
1976 La volonté de savoir. Histoire de la sexualité. Tome 1. Paris: Gallimard.
1984a L'usage des plaisirs. Histoire de la sexualité. Tome 2. Paris: Gallimard.
1984b Le Souci de Soi. Histoire de la sexualité. Tome 3. Paris: Gallimard.
1984c "Michel Foucault: Le sexe comme une morale", entrevue réalisée par Hubert Dreyfus et Paul Rabinow, le Nouvel Observateur, 1-7 juin.
- FRIEDAN, Betty
1964 La Femme Mystifiée. Paris: Denoël-Gonthier. (traduit de l'américain).
- GAILLARD, Roger
1981 Sex-Bizz: Essai sur l'amour gris, la prostitution à Genève. Genève: Ed. Grownauer.
- GRAY, James
1971 Red Lights on the Prairies. Toronto: McMillan.

- GREER, Germaine.
1971 La Femme Eunuque. Paris: Laffont.
- GRIFFIN, Moira, K.
1982 "Wives, Hookers and the Law", Student Lawyer Review.
Janvier: 19-21 et 36-39.
- GUILLAUMIN, Colette
1978 "Pratique du pouvoir et idée de nature". Questions féministes.
No. 1: 5-30; no. 2: 5-28.
- HAFT, Marilyn G.
1974 "Hustling for Rights", Civil Liberties Review. Hiver-
printemps: 8-26.
- HUNTER, Diane
1981 Street Prostitution in Calgary: The Legislative Dilemma
and Control Alternatives. Pour la Commission de la Police
de Calgary. Texte mimeographié.
- IRIGARAY, Luce
1974 Speculum de l'autre femme. Paris: Ed. de Minuit.
1977 Ce sexe qui n'en est pas un. Paris: Ed. de Minuit.
- ISAMBERT, François & Paul Ladrière
1979 Contraception et avortement, dix ans de débats dans la
presse. (1965-1974). Paris: Ed. du C.N.R.S.
- ISAMBERT, François
1982 "Une sociologie de l'avortement est-elle possible?"
R. Franc. Sociol., XXIII. Juillet-septembre: 359-381.
- JAGET, Claude
1975 Une vie de putain. Paris: Les Presses d'aujourd'hui.
- JAMES, Jennifer
1977 "Prostitutes and Prostitution", in Deviants: Voluntary
Actors in a Hostile World. Seattle, Wash.: Prescott
Foreman and Co.

JAMES, Jennifer
1981

"Sexuality of Deviant Females: Adolescent and Adult
Corelates", Social Work. Novembre: 468-472.

JANES, Barb, C.
1983

Walker & Association for Safety of Prostitutes (A.S.P.)
3 Briefs on Prostitution. Présenté au Conseil Municipal
de Vancouver. Texte mimeographié. Mai.

JENNINGS, M. Anne
1976

"The Victim as Criminal: A Consideration of California's
Prostitution Law", California Law Review. 64, printemps:
1235-1264.

LADRIERE, Paul
1982

"Religion, morale et politique: le débat sur l'avortement",
R. Franc. Sociol., XXIII. Juillet-septembre: 417-455.

LAYTON, Monique
1975

"Prostitution in Vancouver (1973-75): Official and Unofficial
Reports". Document mimeographié présenté à la Commission de
Police de Vancouver.

1979

"The Ambiguities of the Law on the Streetwalkers Dilemma",
Chitty's Law Journal: 27-109.

LEBEL, J.-Jacques
1979

L'amour et l'argent: Traversée de l'institution prostitu-
tionnelle. Paris: Stock.

LECLERC, Annie
1974

Parole de femmes. Paris: Grasset.

LES FEMMES D'EN FACE
1983

"Droits de l'homme, droits des femmes!" La revue d'en face.
No. 14; automne: 3-4.

LEWIS, Debra
1978

"Prostitution: A Difficult Problem for the Movement", Kinesis.
Octobre: 6-7.

MACMILLAN, Jackie
1977

"Prostitution as Sexual Politics", Quest: A Feminist
Quarterly. 4, 1: 41-50.

MANCINI, Jean-Pierre

1972

Prostitution et Proxénétisme. Paris: P.U.F. Que Sais-je, no. 999.

MARIE-THÉRESE

1964

Histoire d'une prostituée. Paris: Gonthier.

MCINTOSH, Mary

1978

"Who Needs Prostitutes? The Ideology of Male Sexual Needs" in Smart, Carol & B. Smart (eds.), Women, Sexuality, and Social Control. London: Routledge and Kegan Paul: Chapter 4: 52-64.

MICHEL, Andrée

1980

Le féminisme. Paris: P.U.F. Que Sais-je, no. 1782.

MIGNARD, Annie

1977

"Propos élémentaires sur la prostitution", Les temps modernes. No. 356: 1527-1547.

MILLER, Peggie

1984

"A Position Paper by the Canadian Organization for the Rights of Prostitutes". (C.O.R.P.) Document mimeographié présenté au Comité Spécial d'Etude sur la pornographie et la prostitution. Toronto. Février.

MILLET, Kate

1971

La politique du mâle. Paris: Stock. (traduit de l'américain).

1972

La prostitution: Quatuor pour voix féminines. Paris: Denoël-Gonthier. (traduit de l'américain).

MILMAN, Barbara

1980

"New Rules for the Oldest Profession: Should We Change Our Prostitution Laws?", Harvard Women's Law Journal. 3, printemps: 1-82.

MURRAY, Ellen

1979

"Anti-Prostitution Laws: New Conflicts in the Fight Against the World's Oldest Profession", Albany Law Review. No. 43, hiver: 360-387.

- NATIONAL ACTION COMMITTEE ON THE STATUS OF WOMEN
1982 "Background Paper on Prostitution, Soliciting, Bawdy Houses and Related Matters". Mémoire mimeographié présenté au Comité Permanent de la Justice. Ottawa. Juin.
- NATIONS-UNIES: CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
1983 Rapport sur la répression et l'abolition de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui.
- OUELLETTE-MICHALSKA, Madeleine
1981 L'Echappée des Discours de l'Oeil. Montréal: Nouvelle Optique.
- PAYEUR, Gaétanne
1983 La prostitution des mineur-e-s et des minorisé-e-s: Symptôme de Phallocratie. Conférence présentée au Colloque sur la prostitution des mineur-e-s. Hull. Novembre.
- PINTASILGO, Maria de Lourdes
1980 Les nouveaux féminismes. Paris: Ed. du Cerf.
- POUILLON-FALCO, Denise
1982 "Prostitution: le dernier esclavage" in Elizabeth Paco (dir.), Terre des femmes. Montréal: Boréal-Express: 56-63.
- PRUS, Robert C.
1980 Hookers, Rounders and Desk Clerks: The Social Organization of the Hotel Community. Toronto: Gage.
- REAL, Grisélidis
1978 Le noir est une couleur. Genève: Balland.
- RIDINGTON, Jillian & Barb Findlay
1981 Pornography and Prostitution. Document mimeographié produit par le Vancouver Status of Women. Vancouver: Press Gang.
- SACOTTE, Marcel
1971 La prostitution: que peut-on faire? Paris: Bushet-Châstel.
1978 "Comment humaniser la situation des prostituées en France", Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique: 131-148.

- SHAYER, Frances
1983 Prohibition, Regulation or Abolition. Document mimeographié
présenté à l'Université de Saskatchewan. Juillet.
- 1984 "Prostitution: a critical analysis". Document mimeographié
présenté au Comité Spécial d'étude de la pornographie et de
la prostitution. Ottawa. Mai.
- SHEEHY, Gail
1973 Hustling: Prostitution in Our Wide Open Society. New-York:
Delacorte Press.
- SMART, Carol
1976 Women, Crime and Criminology: A Feminist Critique. London:
Routledge and Kegan Paul.
- SMART, Carol & Barry Smart (eds.)
1978 Women, Sexuality and Social Control. London: Routledge
and Kegan Paul.
- STONE, Merlin
1978 Quand Dieu était femme. Montréal: Ed. de l'Étincelle.
(traduit de l'américain).
- SYMANSKI, Richard
1981 The Immoral Landscape: Female Prostitution in Western Societies.
Toronto: Butterworths.
- TEXIER, Catherine et M.-O. Vézina
1978 Profession, Prostituée: rapport sur la prostitution au Québec.
Montréal: Libre Expression.
- ULLA
1976 Ulla par Ulla. Paris: Ed. Charles Deno.
- 1980 L'amour amer. Paris: Garnier.
- VANCOUVER COALITION FOR A NON-SEXIST CRIMINAL CODE
1982. "Brief on Prostitution, Solicitation, Bawdy Houses and Related
Matters". Document mimeographié présenté au Comité Permanent
de la Justice. Ottawa. Mai.

VAN HAECHT, A.
1977 "Sociologie de la déviance et sociologie de la prostitution".
Recherches Sociologiques. 8, 3: 301-322.

VELARDE, J. Albert
1975 "Becoming Prostituted: The Decline of the Massage Parlour
Profession and the Masseuse", British Journal of Criminology.
15, 3, juillet: 251-263.

VERON, Eliseo
1978 "Le hibou". Communications. 28, no. spécial sur Idéologies,
discours, pouvoirs

WALKOWITZ, Judith R.
1980a Prostitution and Victorian Society: Women, Class and
the State. New-York: Cambridge University Press.

1980b "The Politics of Prostitution", Signs. 6, 1, automne:
123-135.

WANDLING, Theresa
1976 "Decriminalization of Prostitution: The Limits of the
Criminal Law", Oregon Law Review. 55: 553-566.

WOLFENDEN REPORT
1963 Report of the Committee on Homosexual Offences and Prosti-
tution. New-York: Stein and Day. (publication britannique
en 1957).

WOMEN ENDORSING DECRIMINALISATION
1973 "Prostitution: a non-victim crime?", Issues in Criminology.
8, 2, automne.

1972 Women Unite! An Anthology of the Canadian Women's Movement.
Toronto: Canadian Women's Educational Press.

YONDORF, Barbara
1974 "Prostitution as Legal Activity: The West German Expe-
rience", Policy Analysis. 5, automne: 417-433.